

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/01/30.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

LIBRARY
N° 23
1913

M. Subray

LA RIÈGE

2^e ANNÉE — N° 33

++ 30 Janvier 1913 ++

Pittoresque Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & C^{ie}
= FOIX =
Abonnements
1^{er} an 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
COMMERCE
ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 015^c

AVIS

Plusieurs centaines d'articles remarquables, intéressant tous exclusivement l'Ariège, ont déjà été mis à notre disposition par des collaborateurs aussi compétents que dévoués. Ces précieux documents sont conservés dans les cartons de la Rédaction et seront publiés en temps opportun, suivant les exigences de l'actualité et la diversité des saisons. D'autres sont en préparation et nous seront fournis, pour ainsi dire, à jet continu.

Nous recommandons vivement à tous nos abonnés et lecteurs de collectionner avec le plus grand soin les numéros de la Revue, car elle est appelée à constituer plus tard la somme la plus complète, la plus variée, la plus attrayante des connaissances historiques, archéologiques, géologiques, paléontologiques, industrielles, artistiques qu'il importe aux Ariégeois de posséder sur leur beau pays.

Dans nos plus prochains numéros nous publierons : l'Arize, le Salat, l'Hers, la Lèze, le Volp; les moulins de Pamiers autrefois et aujourd'hui; l'antislavagisme à Pamiers au Moyen Age; mythologie des Pyrénées centrales; ruines romaines dans le Couserans et dans le Comté de Foix; la chasse à l'ours autrefois et aujourd'hui dans l'Ariège; la petite propriété dans l'Ariège; études sur le passé des hautes vallées de l'Aude; pays de Quérigut; l'astronome Vidal, de Mirepoix; les volontaires de l'Ariège, pendant la Révolution; l'ingénieur Mercadier; l'ingénieur Bonnetat; Adolphe d'Assier; le moraliste Mauriel, de Bélesta; diverses études sur Saint-Girons, Saint-Lizier, la vallée de Bethmale la fosse aux palombes dans la Belongue; un Jack l'éventreur ariégeois au XVIII^e siècle, B. Ferrage, de Cescan; proverbes patois du Couserans, nouvelle édition refondue et mise à jour, par M. l'abbé Castet, curé de Lorp; Auger de Montfaucon, évêque de Couserans; Maurin de Montlaur, abbé de Saint-Antonin de Pamiers; droits seigneuriaux, hommages et relevances d'autrefois; le château de Montségur et le lac du Comte; mœurs et coutumes des peuples anté-historiques de l'Ariège; le village frontière de l'Hospitalet; les industries éteintes du canton d'Ax; études sur les gentilshommes verriers de l'Ariège; l'ancienne navigabilité des cours d'eau de l'Ariège; Notre-Dame de Château-Verdun; Notre-Dame de l'Izard; Notre-Dame du Val d'Amour; Notre-Dame de Vals, de Teillet; la grande fromagerie d'Oust; le château de Terride; le château de Léran; le château de Marceillas; étude d'ensemble sur tous les anciens châteaux de l'Ariège; trois frères ariégeois généraux en même temps: les Espert; le collège de Pamiers pendant la Révolution; les anciennes maladies dans l'Ariège; la Corporation des médecins et chirurgiens de Pamiers; monographie de toutes les églises anciennes de l'Ariège; nombreuses biographies d'Ariégeois célèbres; le grelot du Courbas; la Société métallurgique de l'Ariège; un universitaire éminent, M. Thomas Choit, principal des collèges de Castres et de Pamiers; études historiques sur Ussat et Ornat; étude sur Foncirq; voyage à travers l'Ariège; la montagne d'Ariège; les richesses minéralogiques de l'Ariège; les excursions à faire dans l'Ariège; l'Ariège économique, industrielle, commerciale; légendes ariégeoises; études sur Ax, Aulus, Audinac, Saverdun, Lézat, Prat, Mazères, Mirepoix, la Bastide-de-Séron; les chemins de transhumance dans le Couserans; la danse à Foix au XVII^e siècle; les Sarrazins dans l'Ariège; les guerres de Religion; études forestières; Poie de Toulouse; la phthisie et les eaux

minérales de l'Ariège; les anciens parages dans l'Ariège; l'œuvre humanitaire de trois évêques Couserans; les chevaux du Comté de Foix et du Couserans; le Pays de Foix sous Gaston Phœbus; études sur la grande Révolution et sur la Révolution de 1848; l'antique sanctuaire de Notre-Dame du Marsan; les grottes de l'Ariège; les dolmens de l'Ariège; le lac du Garbet, les anciennes pénalités; procès intentés aux animaux; etc., etc., etc.

BULLETIN FINANCIER

DU 27 JANVIER 1913.

Les marchés étrangers ainsi que ceux de Paris sont aujourd'hui très calmes. Les valeurs sont dans les environs des cours de samedi; aucune tendance bien marquée ne se manifeste pour le moment; les spéculations restent dans la réserve.

Le 3 0/0 français est à 88,95, 89 francs. Les caisses ont acheté pour 45,000 francs de rente comptant.

Les fonds étrangers sont calmes; Extérieure 91,20; Serbe 81,80; Turc 85,80; les Fonds Russes sont lourds; consolidés 91,90; 3 0/0 75,68; 5 0/0 103,75; 4 0/0 89,95; les rentes mexicaines sont sans changement.

Les établissements de Crédit sont soutenus: Banque de Paris 1,735; Banque Française 300; Comptoir d'Escompte 1,026; Banques et Mines 550; Crédit foncier 664; Crédit Lyonnais 1,612; Crédit Mobilier 659; Crédit foncier 632; Union Parisienne 1,158 on dit qu'une communauté d'intérêt serait intervenu entre cet établissement et la Société Marseillaise qui créerait 9 succursales dans le Midi.

Chemins de fer français lourds: Lyon 1,268; Nord 1,551; Orléans 1,358.

Sur le marché en Banque: Les valeurs industrielles russes sont indécises; Hartmann 685; Maltzoff 1,181; Toulou 990; Platine 751; le Haut Volga revient à 116,50; car le projet de réorganisation est demandé.

Les valeurs de cuivre sont mauvaises: Cape Copper 158,50; Tharsis 162.

Les valeurs diamantifères sont dans l'incertitude de Beers 757; Diagersfontein 185; Mines d'or Sud Africaines irrégulières Chartened 34; East Rad 75; Rend Mine 173; Gold Mines 81.

Les valeurs de Caoutchouc sont calmes: Financière de caoutchouc 151; Malacca 295.

Les valeurs de Pétrole sont sans changement: Spies Petroleum 29.

Nous sommes acheteur :

Act. Arsenic, rapport 90; Cellulose privilégié 15; Remblai of Montevideo 7; Mines de Bemnon 40; Société Française Distillerie du Centre 60; Ober Rosbach (timbrées) 3,25; Drecoll Defered 50; Nazareno 15; Part Brevets Compin 75; Mines Semnon 8; Extincteurs Fancy 25; Galeries Lafayette 4,750.

Nous sommes vendeur :

Act. Brasserie de Lutèce 70; Avignon-naises d'Electricité, au mieux Co Fac des Textiles 90; Gold Reef of Baryman 12,15; Plomb argentifère du haut Beaujolais 60; Mines Mercédès 15; Banque Franco Algérienne 65; Parts Brasserie de Lutèce 10; Obligation Société Générale Lingerie Militaire 12,50.

A. DELAGUE, banquier-remisier

11, rue de Provence, Paris (IX^e)
Téléphone 214-00

Ordres de Bourse (au comptant et à terme)
Surveillance de portefeuilles
Renseignements financiers gratuits
Arbitrages et reports

Une ligne 15 fr. par an) donnant droit
Deux lignes 20 fr. —) à l'abonnement.
PAYABLE PAR TRIMESTRE.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies h^e nouveauté, mercerie, r. Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIES, mécanicien, cours Bouyçhères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilité de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

HOTEL DE LA GARE, Not freres. — Autobus de Bourg-Madame

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARI, propr^{re}. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches. — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis AURIOL, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

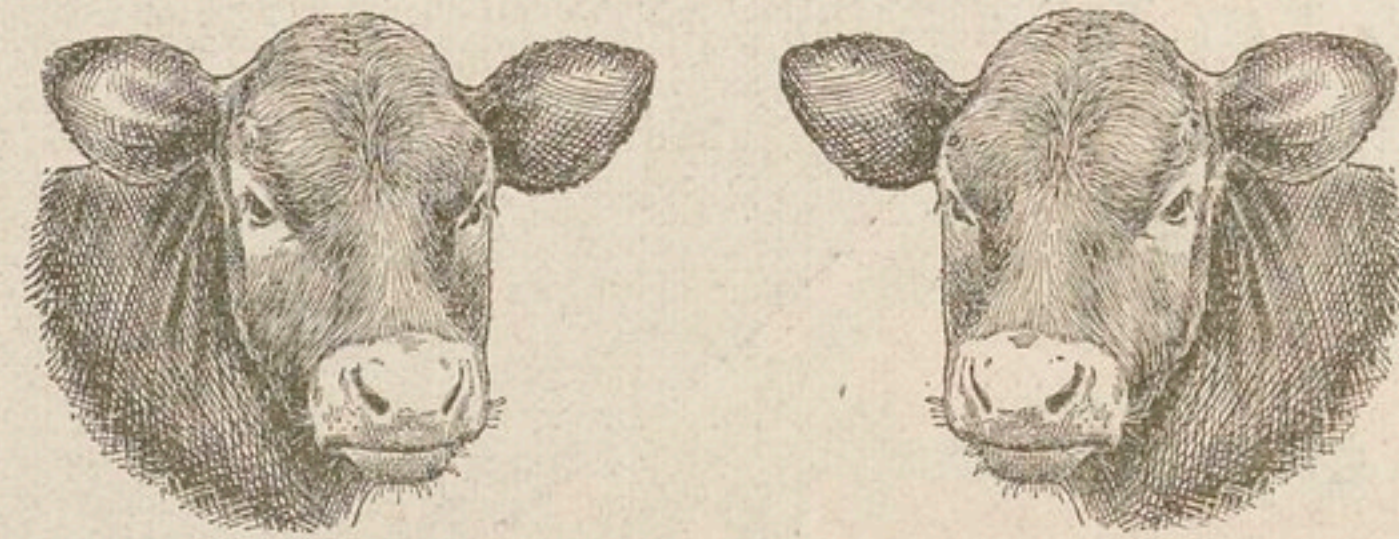
HOTEL DU COMMERCE, commandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice. — P. Dubré, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles. — Autos. — Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux freres. — Automobiles Clément Bayard.

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

BIBLIOGRAPHIE

Surprises et Mystères de l'Amour et du Mariage, par M. Joseph PAILLOLE, publiciste, comédie dramatique. Indite : 0 fr. 65.
Bonheur envolé, par le même. Prix : 0 fr. 25.
Les deux réunis : 0 fr. 75
M. J. PAILLOLE, éditeur, à BRIENNON (Loire).



LACTINA SUISSE

MARQUE A L'ANCRE

ALIMENT COMPLET POUR VEAUX ET PORCELETS

Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900
Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905
Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906

GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL 28 ANS DE SUCCÈS

FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON
Usine électrique 120 HP : Place des Charpennes

En vente chez MM.

Marius ROUSSE, nég., Foix. — Vve F. GABARROU, épicière, Lavelanet.
Mlle Léonie BALÉ, épicière, rue Nalieu Lavelanet. — Joseph LEYDE, épicerie de l'Épargne, Lavelanet. — R. TIGNOL, épicier, Lavelanet.

L'Ariège

2^{me} Année. — N° 33.

Jeuvi 30 Janvier 1913

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Actualités
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Étranger.....	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Lakanal et la critique.....	Toussaint NIGOUL.
Eloge de notre compatriote fuxéen, M. Georges Vidal, à l'Académie des Jeux-Floraux.....	BRESSOLES.
Pic d'Endron (2476 m.).....	J. FERLUS.
La Chanson de Décembre.....	GRATELOT-LEMERCIER
La Noblesse à l'Assemblée des trois Ordres de la Province et du Comté de Foix tenue à Pamiers le 30 mars 1789.....	B ^{ne} de BELLISSEN-BÉNAC
Pages oubliées. — Le Carnaval dans le Midi.....	Albert TOURNIER.
Echos Ariégeois.....	
La Grande Route des Pyrénées.....	VIATOR.

Nos gravures : La tourelle du pic d'Endron. — Pic de Tristagnes vu d'en dessous de Journouscol. — La crête Nord-Ouest du pic d'Endron. — La crise turque : Gabriel Effendi Norodoungian, ancien ministre des affaires étrangères ; Kiamil Pacha, grand vizir démissionnaire ; Chewket Pacha, nommé grand vizir ; Enver Bey, chef Jeunes-Turcs.

Lakanal et la Critique

Il est venu, depuis quelque temps, à notre histoire, une génération de critiques, jeunes pour la plupart, qui se sont donné la mission de tout corriger, les hommes et les choses, disant que la vérité, outrageusement travestie, a perdu sa pure et sereine beauté. Ils prétendent la lui rendre.

Ils en ont pour le moment à la Révolution.

Tout y passera, les historiens du grand drame et les acteurs ; notamment : *Thiers, Michelet, Louis Blanc, Taine* lui-même. Les voici qui, dans notre Ariège, s'en prennent à Lakanal. Vous croyez, lecteur, que Lakanal a été pour quelque chose dans les décrets qui organisèrent l'enseignement ? Il a été le rapporteur de la plupart des projets, voilà tout. Et qu'est-ce que le rapporteur ? Le porte-parole d'un autre, qui, lui, est l'auteur : dans l'espèce, de *Daubenton, de Chénier, de Talleyrand, de Condorcet, de Daunou*. Il n'a même été pour rien dans la translation des restes de Rousseau au Panthéon. Tout l'honneur en revient à Guinguéné.

Vous objectez : — Vous accorderez, cependant, que, si le rapporteur d'un projet, n'en est pas toujours l'auteur, il contribue néanmoins à son adoption, par son éloquence à la tribune, et par son autorité personnelle sur l'assemblée ? Vous conviendrez, d'autre part, qu'aux heures de trouble et de terreur qui marquèrent la période où les projets sur l'organisation de l'instruction publique furent élaborés, débattus et adoptés, la Convention, dans son ensemble, n'avait guère de sympathies pour la science et les savants. Vous n'ignorez pas qu'il se trouva même, dans son sein, un sauvage pour proposer de faire du Jardin des Plantes un champ de pommes de terre, et du Muséum, une écurie ? Ce fut même l'intervention de Lakanal qui empêcha ce vandalisme. Et encore vous reconnaitrez, je pense, que, dans de telles circonstances, il y avait du mérite, et surtout du courage, à intervenir ? Lakanal eut ce courage. Je ne parle pas des nobles têtes, comme celle de l'abbé Sicard — celui qui a rendu, pour ainsi dire, la parole aux sourd-muets — qu'il arracha à l'échafaud. Il eût certainement sauvé Lavoisier, s'il n'eût été retenu, hors de Paris, par une de ces missions qui, sur le terrain patriotique, ajoutent encore, à la gloire de son nom.

Mais tenez, ayons plutôt recours aux témoignages mêmes des savants, intéressés dans la question.

— 0 —

« J'ai livré une nouvelle attaque à Cabanis. Il faut absolument avoir un cours de littérature. Les gens de lettres jetteraient les hauts cris ; et personne ne crie aussi haut qu'eux. Il est très vrai, aussi, que les écoles normales seraient incomplètes si elles ne représentaient pas les règles et les modèles de tous les genres d'enseignement. Il faut enfin considérer que c'est ce qui tient au goût qui est surtout mal enseigné hors Paris ; que c'est donc, pour ce genre d'enseignement, qu'il est le plus nécessaire d'y former des professeurs ; et que, d'ailleurs, un cours de littérature sera très propre à répandre du charme sur la sévérité des sciences exactes et physiques. Il faut que les écoles normales soient les premières du monde.... Il y a plusieurs jours que Volney m'avait demandé de le mener chez toi. Je le lui avais promis. Les inepties et les horreurs dont on m'a forcé de m'occuper, ont rendu la chose impossible. Il te remettra ce billet ; et, quand vous vous serez dit deux mots, chacun de vous connaîtra un homme. — Parlez-vous donc. »

Qui écrit cela ? Garat, qui succéda à Danton dans le ministère de la Justice. — A qui l'écrivit-il ? — A Lakanal.

« Je vous remercie bien sincèrement des consolations que vous me donnez ; j'en ai réellement besoin. Quels hommes que ce Cambon et ce Monot ! j'admire le courage et le calme que vous opposez à leurs mauvaises raisons, à leurs sorties injurieuses contre votre comité. Les sciences ne pourront jamais acquitter les services que vous leur rendez... Comment n'ont-ils pas été frappés de l'idée ingénieuse que vous avez développée, et à laquelle je n'avais pas songé ? L'établissement du télégraphe est, en effet, la meilleure réponse aux publicistes qui pensent que la France est trop étendue pour former une République. Le télégraphe abrège les distances et réunit, en quelque sorte, une immense population en un seul point. Il y a longtemps que, rebuté de toutes parts, j'aurais abandonné mon projet, si vous ne l'aviez pris sous votre protection. »

Qui écrit cela ? Chappe. — A qui ? — A Lakanal.

« Je vous remercie, citoyen, de votre reconnaissance de tout ce que vous avez fait pour les sciences. Elles sauront transmettre à la postérité les noms de ceux qui, dans la crise qu'elles viennent d'éprouver, ont constamment lutté contre la barbarie ; et le vôtre sera l'un des plus distingués. »

Qui écrit cela ? Laplace. — A qui ? — A Lakanal.

« Vous en êtes (du Jardin des Plantes) le nouveau fondateur ; et nous ne perdrons jamais de vue les services importants que vous lui avez rendus. »

Qui écrit cela ? Le botaniste Desfontaines. — A qui ? A Lakanal.

« Vous êtes dévoué à l'instruction publique. Tout bon Français, toute créature raisonnable doit bénir vos travaux et faire des vœux pour leur succès. »

Qui écrit cela ? Andrieux. — A qui ? A Lakanal.

« Cette démarche de votre part est la meilleure preuve de votre dévouement à la cause de la liberté et des sciences. Favorisons, par tous les moyens, cette double cause. Elle sera toujours la vôtre et la mienne ; fût-elle réduite à n'avoir plus que ces deux avocats. »

Qui écrit cela ? Grégoire. — A qui ? A Lakanal.

« Citoyen et ami, je n'oublierai jamais les derniers services que vous m'avez rendus. Ma femme, à qui j'en ai rendu compte, me charge de vous témoigner le plaisir qu'elle aura à vous recevoir dans notre ermitage. Profitez donc du premier beau temps pour satisfaire ses vœux et les miens. Je profite de vos offres ; un mot de recommandation de votre part fera aus

bon effet que dans toutes les occasions où vous l'avez employé. On est obligé de conjecturer dans les plus petites opérations de la société; il n'y a que votre amitié dont je ne doute pas. Profitez donc de la première arrivée du rouge-gorge pour venir, avec lui, visiter ma solitude. »

Comme c'est tendre, sincère, poétique et beau dans sa douce simplicité! Qui écrit cela? Bernardin de Saint-Pierre. — A qui? A Lakanal.

Les témoignages de cette sorte, émanant de tels hommes, abondent. Je me borne à ceux-là, ne voulant pas surcharger davantage mon récit. Encore ceux-ci, cependant, en abrégé.

En 1823, les professeurs du Muséum firent imprimer une description du célèbre Institut. Ils en adressèrent à Lakanal, dans son exil d'Amérique, un exemplaire avec cette dédicace :

« A Lakanal. Pour le remercier du décret du 10 juin 1793. Offert par les professeurs du Jardin des Plantes soussignés : *Vauquelin, Thouin, Desfontaines, Geoffroy Saint-Hilaire, Latreille, Cuvier, Laugier, Cordier, Jussieu, Lamarck, Brogniart, Lacépède.* Paris, 10 juin 1824. »

Et, enfin, ce court extrait de la longue et belle lettre de Geoffroy Saint-Hilaire qui, se trouvant à Bernay le 16 septembre 1837 pour une mission scientifique, lui écrit :

« O jour heureux pour moi ! Vous êtes à Paris, honorable ami ! Vous qui fûtes mon bienfaiteur à l'aurore de ma vie, vous m'êtes enfin rendu dans l'hiver de mes ans !... Mais enfin, vous à Paris ! Je dis, avec joie et transport du cœur : *Ego vidi salutare meum !*

« Ma femme et ma fille étaient sorties, et mon fils (1) était au tribunal criminel, comme juré, quand vous êtes apparu en ce jardin que vous avez fondé au titre de quatrième restaurateur ; vos co-associés dans ce bienfait, sont : 1° *Gui de Labrosse*, 2° *Fagon*, 3° *Buffon*, 4° *Vous*, 5° *Curier*, etc.

— o —

A côté de tels témoignages, émanant de tels esprits, que valent nos éloges, ou nos critiques ? Que pèsent surtout des appréciations comme celles-ci, parues à cette place dernièrement ?

« L'indiscrète critique vient d'enlever presque toutes ses gloires à l'ancien Oratorien (2) qui, s'il eut du savoir, eut surtout du savoir faire. Le plan d'éducation, dont on lui reporte l'honneur, est de Siéyès ; le projet sur la propriété littéraire, de Chénier ; la création du Musée d'histoire naturelle est due en réalité à Daubenton ; la fondation de l'Institut, à Talleyrand, à Condorcet et à Daunou qui en élaborèrent les plans ; la translation des restes de Rousseau à Guinguéné. L'habile homme fut doué surtout de l'art de vivre et de suivre le courant. »

A ces réflexions quelqu'un a répondu par ces mots : « Les services importants que vous avez rendus à tant d'hommes distingués vous mériteront dans tous les temps des droits à l'estime des hommes. Vous pouvez compter sur le désir que j'ai de vous en donner des preuves. »

Voilà ce qu'écrivait Bonaparte à Lakanal.

Et, tandis que, sensibles apparemment, à des avances de même nature, Siéyès, — pour ne parler que de ceux-là — était fait par le tout-puissant Empereur, sénateur, comte, grand croix de la Légion d'honneur ; Talleyrand, chambellan, archi-chancelier, Prince ; Daubenton, sénateur, et Daunou, Pair de France, par la monarchie de Juillet, Lakanal acceptait pour vivre une modeste chaire dans une des écoles centrales (aujourd'hui lycée Henri-IV) à la création desquelles il avait contribué. Et, enfin, après son long exil, rentré en France, il vivait de sa faible rétribution de membre de l'Institut ; et, en 1844, il mourait pauvre. « Pauvre, a dit Blanqui sur sa tombe, pauvre de cette pauvreté qui eût effrayé une âme moins fière que la sienne, et qui serait inexplicable chez un homme d'une vie si simple, si austère, si bien ordonnée, sans la connaissance de ses malheurs, de ses vingt ans d'exil. »

Il faut convenir, après cela, et après la lettre de Bonaparte surtout, que « s'il eut du savoir », il n'eut guère de « savoir faire » ; et que s'il « fut doué de l'art de vivre et de suivre le courant », il ne s'y montra pas bien habile.

Une question s'est posée devant les biographes de Lakanal, diversement résolue : Lakanal fut-il prêtre, ordonné prêtre ? Dans une notice biographique, lue le 2 mai 1857 à l'Académie des *Sciences morales et politiques*, Mignet s'exprime ainsi : « Lui-même (Lakanal) fut élevé dans la congrégation enseignante des Pères de la doctrine chrétienne. Il y fit des études brillantes. Il puisa dans cette corporation l'esprit de liberté philosophique. M. Lakanal se consacra de bonne heure à l'instruction sans se vouer à la prêtrise. Il était latiniste habile à l'âge de 15 ans, lorsque ceux qui l'avaient élevé l'admirent à en élever d'autres et firent de lui leur collègue. De régent de cinquième, modeste début de son enseignement, il devint par

(1) J'ai eu entre les mains, avec d'autres précieux documents, l'original de la lettre ; et je pus le montrer un jour, dans mon modeste domicile de la rue Montanotte à Paris, à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, le fils en question de l'illustre savant, et savant lui-même, venu pour me demander de le lui communiquer. Je vois encore sa joie et son émotion en tenant dans ses mains la chère lettre.

(2) Lakanal ne fut pas Oratorien. Il appartient à la congrégation des Pères de la doctrine chrétienne.

degrés régent de quatrième à Moissac, de troisième à Gimont, de seconde à Castelnaudary, et professeur de rhétorique à Périgueux et à Bourges. Enfin, après s'être fait recevoir docteur ès-arts, à l'Université d'Angers, il enseignait la philosophie à Moulins lorsque le choix de ses concitoyens du département de l'Ariège l'appela à siéger dans la Convention nationale. Il avait alors 30 ans. »

Cette simple citation indique, par elle seule, combien il était apte au rôle qu'il remplit dans les travaux du Comité de l'Instruction publique dont il était le Président et presque toujours le rapporteur.

Dernièrement, dans un livre consciencieusement documenté, M. Gros, Inspecteur de l'Enseignement primaire à Toulouse, après avoir donné un peu dans les critiques qui m'occupent, mais en reconnaissant, néanmoins, que Lakanal avait eu une part prépondérante dans l'organisation de l'enseignement, s'est demandé s'il fallait déboulonner sa statue.

Ayant eu à fournir quelques renseignements à M. Gros, je lui demandai, de mon côté, s'il ne fallait pas plutôt commencer par celles élevées par une basse adulation, ces temps passés, à certains politiciens dont les ossements sont à peine refroidis. Ce n'était certainement pas l'intention de M. Gros en ce qui concerne Lakanal ; et l'allure de l'interrogation, venant après les hommages les plus élogieux, l'indiquait suffisamment.

Non, aucun Ariégeois digne de ce nom, ne peut demander que l'on déboulonne la statue qui s'élève sur Villote ; mais, si l'on n'y prend garde, elle est exposée à se déboulonner, un jour ou l'autre, d'elle-même ; non pas sous les criaileries d'écrivains en mal de critique ou de réclame, mais sous le délabrement pitoyable de son socle.

Et se sera une honte pour la ville de Foix, pour sa municipalité et pour la République.

Rabat, 10 janvier 1913.

Toussaint NIGOUL.

— o —

Voici que mon ancien condisciple de collège et ami, M. Paul de Castéras, a aperçu des monches sur le front de Lakanal et qu'il apporte son pavé ; avec, d'ailleurs, des éloges. A lui aussi, j'oppose les témoignages ci-dessus.

Quant aux réflexions désobligeantes, telles que le qualificatif « vaniteux » emprunté au livre de M. Gros, je dirai ce que j'ai dit à ce dernier dans un article de *l'Avenir* : elles sont et demeurent personnelles. Tout le monde peut se les permettre. Elles ne tirent pas à conséquence.

Ce n'est pas encore cela qui abattra la statue de Lakanal.

Paul de Castéras, que j'avais perdu un peu de vue et que je suis heureux de retrouver dans toute la verdeur de son talent, est juge, conseiller à la Cour de Toulouse. Il serait téméraire d'appeler de son jugement. Je me bornerai à dire qu'il y a, en la matière, un juge qui juge les juges, le lecteur, le public.

C'est à lui d'apprécier.

T. N.

Éloge de notre Compatriote Fuxéen M. Georges Vidal

A L'ACADÉMIE DES JEUX-FLORAUX

Le dimanche 19 janvier, la vieille et toujours jeune Académie des Jeux-Floraux de Toulouse dont la renommée a depuis longtemps franchi les limites de la France et gagné les frontières mondiales, a tenu une séance publique dans la grande salle de l'Hôtel d'Assézat et de Clémence-Izaure, pour la réception de M. J. Declareuil, professeur à la Faculté de droit, historien et poète. M. le comte du Bourg de Luzançon, modérateur, présidait, ayant à sa droite M. le marquis de Suffren, secrétaire perpétuel. Autour d'eux, notre éminent compatriote appaméen M. Jules de Lahondès, MM. de Malafosse, Marchal, Bressolles, Tresserre, colonel Perrossier, Emile Cartailhac, chanoine Maisonneuve, Duménil, Boseredon, Désarnauts, de Laportalère, de Gélis, Moquin-Taudon, baron Desazars de Montgaillard, comte de Pibrac, Thouverez, doyen Sabatier, comte de Rességuier, Armand Praviel, de Bellomayre, Anglade, président Bussière, mainteneurs.

M. Bressolles, chargé de l'éloge funèbre de M. Georges Vidal, en a tracé un portrait extrêmement exact et vivant, que *l'Ariège Pittoresque* se fait un devoir de reproduire, afin que dans sa petite patrie soit honoré comme il convient le savant, le juriste, l'homme d'action et de charité que la ville de Foix vit naître et qui a tant contribué à la gloire de la grande Patrie française :

Le regretté mainteneur fut à la fois homme de science et homme de charité. Telles ont été les deux parties de ce beau discours.

Savant, Georges Vidal était extrêmement apprécié. Il était membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui avait couronné son *Introduction philosophique à l'étude du droit pénal*. En 1907,

il organisait à Toulouse les grands congrès de Droit pénal et de Patronage des Libérés. L'Académie de Législation en avait fait son président et l'Académie des Jeux-Floraux l'avait appelé, en 1895, au fauteuil laissé vacant par la mort de son collègue M. Arnault. Deux fois, il avait été appelé à siéger comme juge du concours pour l'agrégation aux Facultés de droit. En peu d'années, trois éditions de son *Cours de Droit criminel et de Science pénitentiaire* ont été épuisées. On va arriver prochainement à une cinquième édition.

Après avoir aussi rappelé le juriste éminent et apprécié que fut M. Georges Vidal, l'orateur suit pas à pas sa carrière :

« Né à Foix le 8 mai 1852, enfant de cette Ariège qui ne produit pas seulement du fer, mais des hommes intelligents et énergiques, issu d'une famille depuis longtemps honorée entre toutes dans le pays de Foix, fils d'un père qui avait fourni une carrière administrative des plus appréciées, notre confrère avait compris que l'homme ne vaut surtout que par l'effort personnel. Tel il se montra, et dans ses études classiques au lycée de Bastia et à la Faculté de Droit d'Aix, où il fut vite apprécié de maîtres éminents.

« Tel je connus Georges Vidal, quelques années plus tard, lorsqu'après avoir brillamment conquis le grade de Docteur en Droit et après une année de service militaire, il vint à Toulouse se préparer au concours d'agrégation, De ce moment datent et nos travaux faits ensemble et nos bonnes relations d'amitié...

« Dès la première épreuve, Georges Vidal fut classé parmi les meilleurs et un enseignement lui fut confié à la Faculté de Droit de Bordeaux (13 novembre 1876). Six mois plus tard, il était agrégé (10 juillet 1877) : les deux amis avaient la satisfaction de réussir ensemble ; un an après, il quittait la Faculté de Bordeaux et se fixait définitivement à Toulouse (19 juillet 1878).

« A Toulouse, comme à Bordeaux, il conserve ses habitudes laborieuses : à cette période de sa vie se rattachent quelques études de droit civil pleines d'intérêt et une monographie sur le téléphone au point de vue juridique, où l'on peut admirer avec quel sens ingénieux il avait prévu la portée de ce mode de communication alors à ses débuts, et les problèmes de droit auxquels il devait donner lieu.

« Pendant près de six ans, il s'exerce comme suppléant dans les enseignements les plus variés. Enfin va s'ouvrir pour lui un champ d'activité personnelle : le savant M. Molinier le désigne pour le remplacer dans la chaire de droit criminel qu'il a illustrée (1^{er} novembre 1881).

« Une fois en place, définitivement, M. Vidal continue de travailler avec acharnement. Chez lui, la facilité et la puissance de travail étaient telles qu'elles n'étaient point gênées par les circonstances extérieures les plus diverses. On l'a vu prendre part aux jeux de ses enfants sans interrompre la préparation de ses leçons ou de ses ouvrages. C'est au milieu des plus tristes préoccupations qu'il a composé le *Mémoire* couronné par l'Institut. Tout jeune, dès son retour à Toulouse, il avait contracté un mariage qui semblait lui apporter tous les éléments du bonheur, car il avait rencontré une jeune fille, âme douce et sympathique à tous ceux qui l'ont connue, qui avait appris aux meilleures sources à embellir la vie de famille. Ce bonheur devait être de courte durée. En peu d'années, deux enfants nés de cette union étaient emportés par la mort et la pauvre mère n'eut pas la force de leur survivre. La voyant lentement s'éteindre, Georges Vidal sut ne pas se laisser abattre ; il travaillait, espérant que son succès serait pour la chère malade une suprême joie. Plus récemment encore, c'est quand il commençait déjà à ressentir les premières atteintes du mal, qu'il s'appliqua à l'étude de l'anglais. »

M. Bressolles rappelle ensuite les passionnantes études de science pénitentiaire auxquelles se livra M. Vidal, et dont il fit part à l'Académie. Il montre le rôle bienfaisant qu'il joua auprès de ses élèves dont il savait tout de suite conquérir l'affection la plus dévouée, en faisant d'eux des collaborateurs et des amis pour les œuvres de relèvement qui remplissaient sa vie.

Car il fut un homme d'action et de charité. Pour lutter contre la criminalité croissante, il se jeta dans la mêlée.

« Comprendre ainsi sa mission, c'était sans doute ajouter une lourde charge au labeur de tous les jours. La vue du bien à accomplir enleva toute hésitation à notre confrère ; la Providence allait lui ménager soutien affectueux et précieux réconfort.

« Nous avons vu notre confrère accablé par les deuils qui avaient laissé son foyer désert... Il comprit, cependant, qu'il se devait à lui-même de se rattacher à la vie, puisqu'aussi bien il entrevoyait qu'elle serait encore utile aux autres.

« Pour obéir à la plus délicate des recommandations, je ne dois point parler de celle qui accepta de grand cœur de lui rendre les joies de la famille ; je puis bien dire, cependant, qu'il lui dut le bonheur de se voir revivre en deux fils, orphelins bien jeunes sans doute (n'est-on pas toujours trop jeune quand on perd ses parents?), mais qui cependant ont assez connu leur père pour garder fidèlement le souvenir des exemples de travail et de dévouement charitable qu'il leur a laissés. S'il ne m'est pas permis de

rappeler l'élévation de sentiments et la distinction de l'esprit qui déterminèrent le choix de notre confrère, j'ai bien le droit de dire que ces qualités, aussi sérieuses que charmantes, étaient qualités de race et qu'en la fille on aimait à retrouver l'image du père. M. Gabriel Demante, dont Georges Vidal devint le fils, était un savant, portant dignement un nom illustré déjà avant lui dans la science du Droit par deux générations de professeurs à l'Université de Paris ; c'était aussi un homme de charité délicate et de dévouement inlassable, ami d'Henri Perreyve et de Frédéric Ozanam. Avec un tel guide, auquel il témoigna toujours la plus cordiale déférence, Georges Vidal ne pouvait qu'être soutenu et encouragé dans ses projets charitables. »

Alors, tour à tour, ce furent les visites aux prisons, pour combattre leur mauvaise organisation, puis le Patronage des Libérés et l'Assistance par le Travail, où malgré bien des déboires, il dépensa la plus généreuse activité. Ce fut aussi l'œuvre des *Petits Toulousains aux Pyrénées*, à propos de laquelle M. Bressolles dit très justement :

« Me sera-t-il permis d'ajouter que cette œuvre des *Petits Toulousains* nous fut l'occasion d'une tout amicale diversité de vues ? A la dispersion des enfants confiés à des familles rurales ne faut-il pas préférer un groupement constamment surveillé, où l'on s'efforce de rendre les enfants meilleurs, tout en cherchant à les ramener en ville les joues pleines, les poitrines plus larges, les muscles plus forts ? Est-ce illusion de ma part ? Je l'avais, je crois, convaincu, car il pensait qu'aucune occasion ne doit être négligée de former l'homme moral. Les statistiques lui avaient montré que l'instruction n'est pas moralisatrice ; une éducation sérieuse est indispensable. »

L'orateur nous dit ensuite les dernières années de M. Georges Vidal, où, écrasé par ses multiples travaux, le maître regretté avait à peu près abandonné jusqu'à « sa chère musique, où il était pourtant si habile et où il avait cherché souvent des distractions dans ses moments de dépression ». Il ne paraissait que très rarement à l'Académie. La mort approchait. Et, avec une émotion haute et belle, M. Bressolles termine ainsi :

« Quand le navire va sombrer, quand le passager voit l'abîme qui s'ouvre sous ses pieds, de son âme naturellement chrétienne monte un cri ou même un chant : *Plus près de Vous, mon Dieu !* Heureux celui qui, en ce moment solennel, trouve auprès de lui un représentant de ce Dieu après lequel son cœur soupire. Georges Vidal eut ce bonheur. Le ministre de Dieu se présenta à lui sous les traits d'un de ses confrères de l'Académie. Venu en ami, il fut prié par le pauvre malade de recevoir ses suprêmes confidences et de lui faire entendre les paroles de paix et de pardon. Deux jours après (17 juin), Georges Vidal s'éteignait doucement.

« Ses obsèques s'achevèrent à Foix où est le tombeau de la famille Vidal. Aux prières de l'Eglise succédèrent des hommages rendus à sa mémoire au nom de la science ; les maîtres ne pouvaient avoir d'interprète plus autorisé ; les étudiants de représentant plus sympathique. Les œuvres de charité et de dévouement firent entendre leurs regrets. Un membre de l'Académie, psychologue délicat et éducateur averti, exprima la reconnaissance des petits Toulousains envoyés depuis douze années respirer l'air vivifiant des Pyrénées. Le vice-président de l'Œuvre des Libérés rappela tout le bien accompli. Il se rencontra avec le doyen de la Faculté de droit pour regretter qu'il n'y eût pas, joints à la foule des amis, tous ceux que Georges Vidal avait remis dans le droit chemin ; puis, se reprenant lui-même pour ainsi dire, il ajouta : Mais que dis-je ? Ceux qu'il a sauvés ne sont pas loin, ils sont là ; « ce sont les âmes sauvées qui présentent à Dieu l'âme de « leur sauveur ».

« J'ai tenu à répéter cette phrase, car, selon le mot historique que rappelait tout récemment à la tribune M. Maurice Barrès, *partie du cœur elle alla*, je le sais, *au cœur* de ceux que Georges Vidal laissait dans les larmes. N'est-elle pas l'écho de la parole divine qu'on aime à redire après l'exposé d'une telle vie : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiennent miséricorde ». Cette parole apporte l'espoir qui console et la promesse d'une immortalité auprès de laquelle l'immortalité académique n'est que chimère. »

BRESSOLLES,

Mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux.

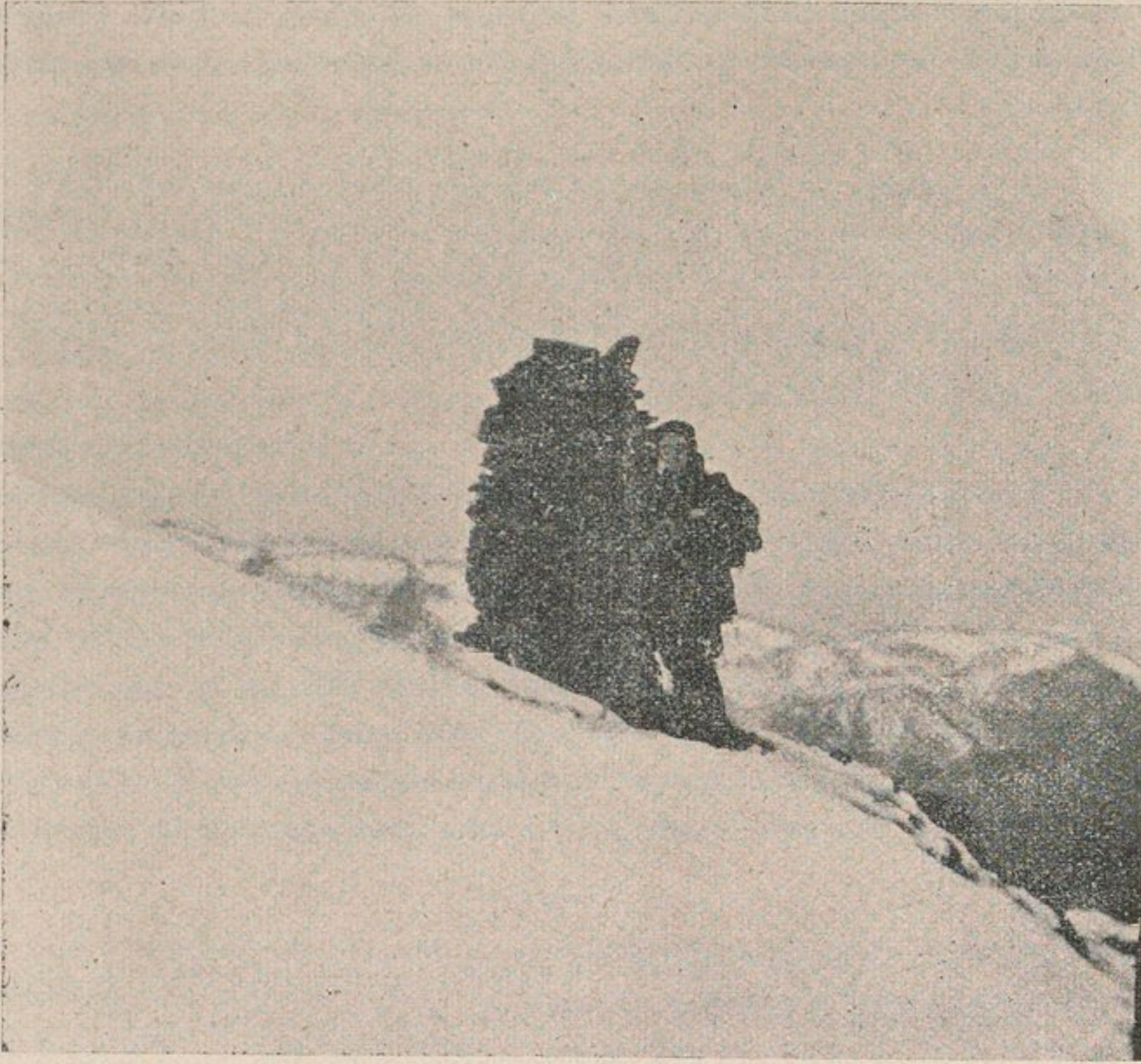
M. Bressolles termine son beau discours, très applaudi, en souhaitant aimablement et spirituellement la bienvenue à M. Declareuil qui vient à ses côtés représenter à l'Académie des Jeux-Floraux la Faculté de droit.



PIC D'ENDRON (2476 m.)

1^{er} JANVIER 1913.

Quel charmant souvenir que celui de mon excursion au Pic d'Endron ! Quoique faite dans les plus mauvaises conditions, par un temps très gris dont les nuages épais recouvraient toutes les hautes cimes et me dérobaient

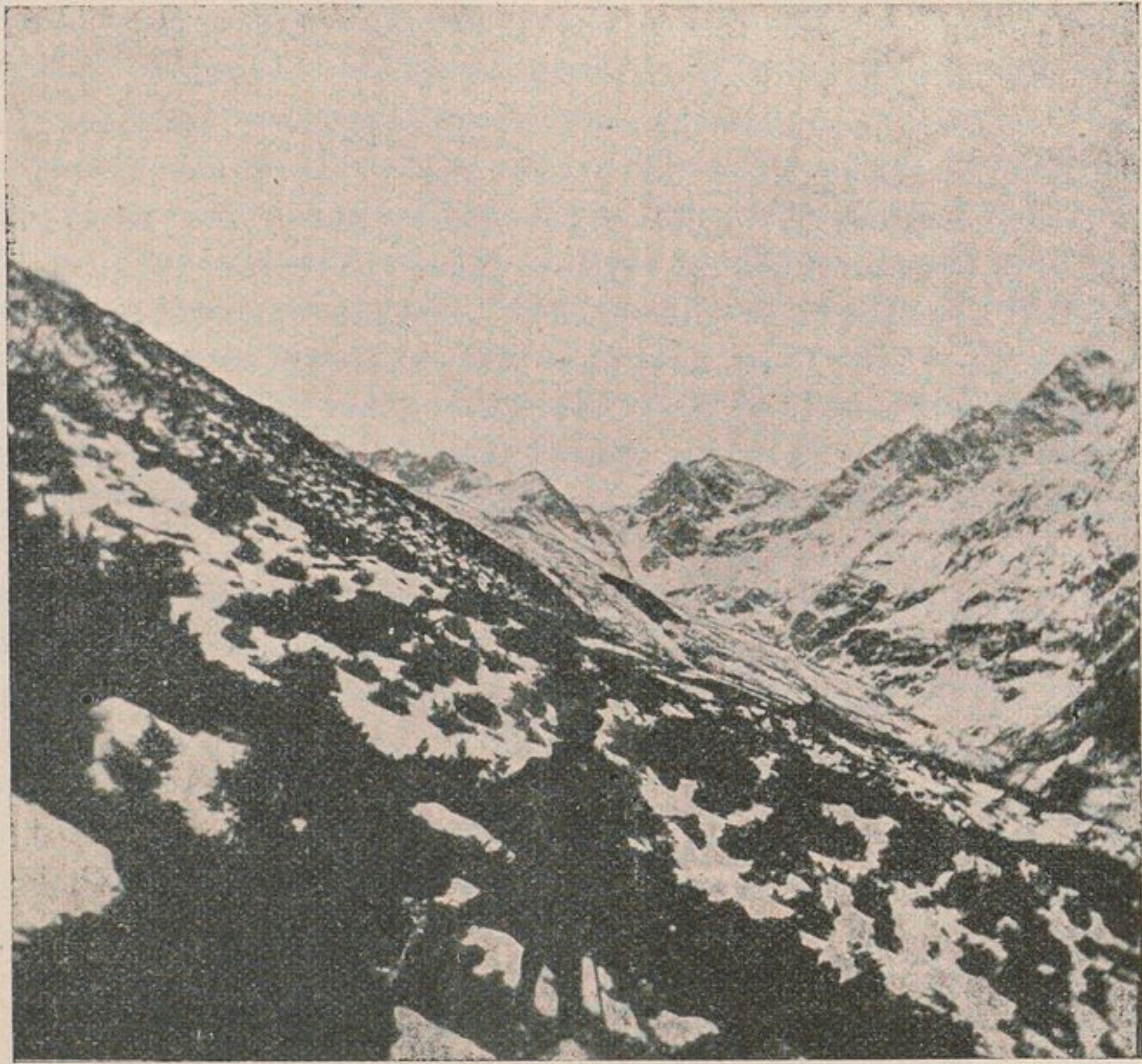


La Tourelle du Pic d'Endron.

ainsi les trois quarts de la vue, elle m'a laissé une telle impression que je ne tarderai pas à refaire l'ascension de cet incomparable belvédère.

C'était le 1 janvier 1913. J'avais décidé de m'offrir à cette occasion de vraies étrennes de montagnard et j'avais fait choix de l'Endron. Mon excellent ami Charles Caccia se joignit à moi, et le 31 décembre au soir nous montions coucher à Videssos où, comme d'habitude, l'hôtel Dandine nous hospitalisa. Le lendemain matin à 6 h. 12 nous prenions, — à pied cette fois, — la route d'Auzat : *alea jacta... erat!* (Oh ! mes vieux souvenirs de rhétorique).

Après plusieurs petits arrêts pour arranger nos sacs ou desserrer nos molletières, nous sommes à (6 h. 40) à Auzat où nous perdons 10 bonnes



Pic de Tristagnes vu d'en dessous de Journouscol.

minutes à faire provision de pain. A 7 heures, pont et cascade de Caponta.

Nous suivons la vallée de Videssos jusqu'à l'embranchement d'Izourt (7 h. 15). Nous traversons Artiès (7 h. 42) et nous atteignons l'étang aujourd'hui desséché de Guarguéra à 8 h. 13.

Alors (8 h. 24) nous quittons le fond de la vallée d'Izourt pour monter droit dans la direction des orrys de Journouscol, en remontant un petit

ruisseau; pentes herbeuses. A 8 h. 35 on rencontre un petit sentier à flanc de montagne; le suivre : il remonte le lit d'un ruisseau puis se perd. Nous continuons à monter jusqu'au moment où, la faim s'étant fait sentir, un arrêt pour déjeuner est voté à l'unanimité des excursionnistes présents (8 h. 38-8 h. 58).

En route de nouveau, mais bientôt nouvelle halte pour photographier le pic de Tristagnes (9 h. 15-9 h. 20).

A 9 h. 30 nous coupons le chemin de Goulier à Journouscol à 100 mètres environ de ces derniers orrys. Dix minutes d'arrêt. Pentas très raides couvertes de rhododendrons; grandes plaques de neige, que nous évitons le plus possible.

10 h. 25 à 10 h. 31, traversée très dangereuse d'un grand névé; neige très durcie; les clous des souliers mordent difficilement; quelle glissade sans les piolets !

10 h. 57 à 11 h. 3. Traversée non moins périlleuse d'un deuxième névé.

Montée dans les rochers pour éviter la neige gelée par trop glissante. On s'agrippe comme l'on peut aux plus petites saillies et, en jouant des mains et des genoux, on atteint la crête nord-ouest de l'Endron à 11 h. 35.

Arrêt de 5 minutes pour prendre un cliché.

Le but est proche; un dernier effort. Superbe corniche de neige dominant la crête; nous enfonçons parfois jusqu'à la ceinture.

Enfin nous voilà au pied de la tourelle qui marque le point culminant de l'Endron (11 h. 46).

Quelle vue, mais quel froid ! A l'abri du vent au pied de la tourelle, nous essayons de déjeuner. Le temps est de plus en plus menaçant; la



La Crête Nord-Ouest du Pic d'Endron.

neige commence à tomber; tous les pics sont embrumés. La fuite est prudente avant d'être enveloppés dans les nuages. Précipitamment les cuisines, gourdes, appareils à photographie et autres accessoires sont renfermés dans les sacs et à 12 h. 25 nous nous mettons en route pour le retour.

Nous suivons la crête sud vers le Peyrot pendant cent mètres à peu près et brusquement nous plongeons droit vers la vallée de l'Izourt.

Pour gagner du temps dans la descente des grands névés, nous transformons en luges le fond de nos pantalons par un procédé aussi simple que peu coûteux, et nous glissons à toute vitesse vers Journouscol que nous atteignons presque dans cet équipement. Mais nos pauvres culottes !... Heureusement il nous restait nos pélerines pour sauver l'honneur !... L'étoffe avait été complètement brûlée par le frottement sur la neige.

A 1 h. 35 nous tombons sur le chemin de Journouscol à Goulier au même endroit que nous l'avions croisé le matin. Au lieu de continuer à descendre sur l'étang de Guarguéra, nous décidons de suivre le sentier forestier et de rentrer à Videssos par Goulier.

2 h. 21. Orrys au bord du chemin, juste au-dessus d'Artiès.

2 h. 24 Laisser à gauche un sentier descendant dans la vallée.

2 h. 30 — 2 h. 35. Arrêt.

2 h. 40. Deuxième chemin descendant à gauche.

2 h. 55. Troisième chemin descendant à gauche.

3 h. Embranchement, prendre le chemin d'en dessous.

3 h. 3. Forêt de pins et de sapins; sentier sous bois des plus bucoliques.

3 h. 8. Chalet forestier avec jardin, source, réservoir d'eau.

3 h. 17. Sortie des bois.

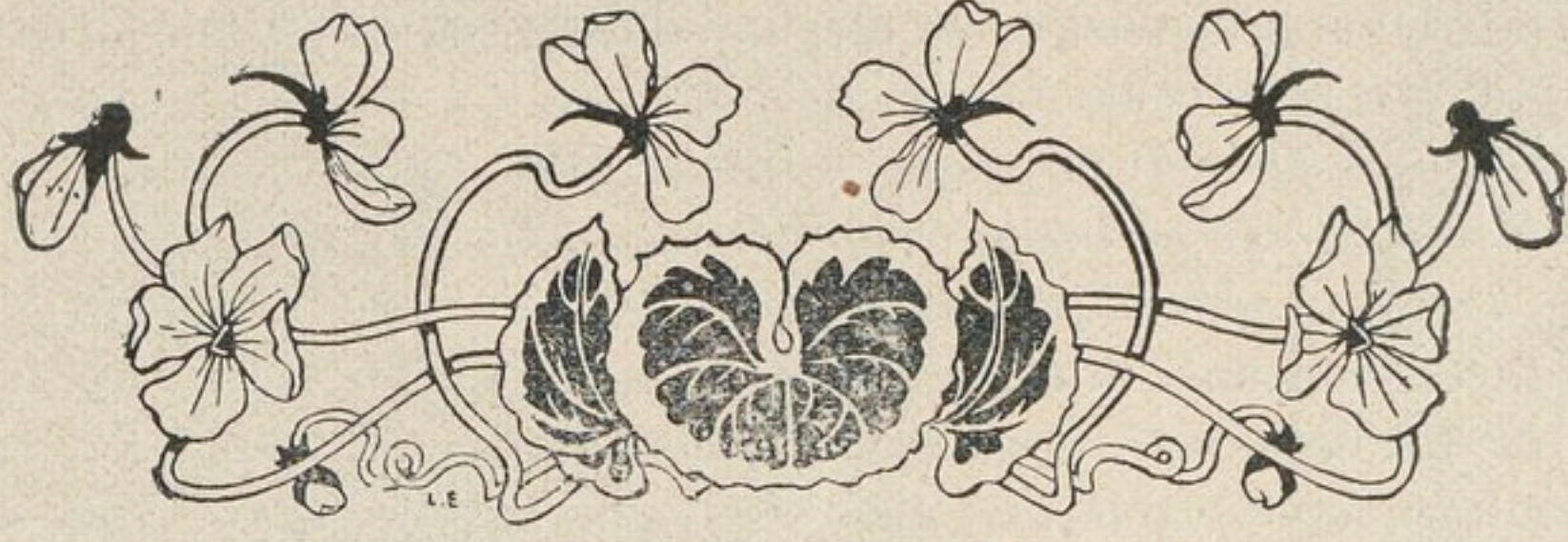
3 h. 25. Goulier.

3 h. 50. Vicdessos ! hôtel Dandine ! café chaud bien sucré pour se remonter le physique et le moral ; goûter pantagruélique !

Le dernier tramway est parti. Aussi sommes-nous obligés de descendre en bicyclette à Tarascon pour prendre le train du retour.

Conclusion : je retournerai bientôt au pic d'Endron ; c'est tout dire !

J. FERLUS.



LA CHANSON DE DÉCEMBRE

Sur l'air : *Non, tu ne sauras jamais.*

Refrain.

*Non, jamais tu ne verras,
Mois des brumes, mois des neiges,
Faucheur d'enfants, sonneur de glas,
Sombre de tous tes noirs cortèges ;
Mois des sanglots et du deuil,
Mois des regrets et des misères,
Jamais tu ne verras les mères,
Mois cruel, te faire bon accueil.*

*Décembre sans fleurs,
Sans feuilles, sans battements d'aile ;
Décembre sous les pleurs
Du ciel que le vent flagelle ;
Décembre sans voix,
Décembre sans ronde d'enfance,
Décembre est le mois du silence,
Décembre est le cercueil des mois.*

*Les jours sans soleil,
Les nuits sans naissance d'étoiles,
L'horizon nu, pareil
Au roc sans mousse, au flot sans voiles ;
Décembre tarit
Toutes les sources de lumière,
Et son ombre est si meurtrière
Que ce qu'elle touche périt.*

*Mois du dénûment
Tes guenilles font fuir le rêve.
Le désenchantement
Sous ton règne règne sans trêve.
Le cœur de l'amant,
Le cerveau brûlant du poète
Devant ta laideur de squelette
Sont pris de refroidissement.*

*Un jour cependant
Sur ton décor de cimetière
Un tel charme descend
Qu'il n'est plus d'âme sans prière.
C'est Noël qui sort
Avec les anges en cortège,
De sa cathédrale de neige,
Pour bénir la terre qui dort.*

Gratelot LEMERCIER.

Cette chanson envoyée au concours des *Annales politiques et littéraires* a été mentionnée avec éloges.



La noblesse à l'Assemblée des trois Ordres de la Province et du Comté de Foix, tenue à Pamiers le 30 mars 1789.

L'*Ariège Pittoresque*, dans son numéro du jeudi 26 septembre 1912, a publié une étude intéressante à propos de la session du Conseil général. Elle est intitulée *Un mot sur les anciens Etats du Pays de Foix*, sous la signature de M. Georges Bazin ; et un aperçu historique sur : *L'Origine des Etats, Séances des Etats et leurs avantages*, dû à la plume de M. G. Arnaud, docteur ès-lettres. L'*Ariège Pittoresque* ajoutera un document nouveau en reproduisant le procès-verbal, quant à ce qui concerne l'énumération des nobles Ariégeois pourvus ou non pourvus de fiefs, de l'Assemblée des trois Ordres de la Province et Comté de Foix tenue à Pamiers le 30 mars 1789, c'est-à-dire à la fin de cette institution.

NOBLESSE

Jean-Baptiste de Marquié de Cussol, chevalier, seigneur de Roquefort, etc., conseiller du roi, lieutenant-général, juge mage ; De Marseillas, pour le baron d'Arnavé ; Pierre-François de Cellery d'Allens, père, baron de Durban ; d'Artiguières, pour le fief de Cubière ; De Fournier, seigneur de Garanou ; De Vèbre, seigneur de l'Herm ; le marquis d'Usson, seigneur du Donezan ; le Chevalier de Lac-Vivier ; l'abbé de Monteils, seigneur de Bonnac ; le marquis du Vivier ; le marquis de Bonfentau, coseigneur de Lissac ; De Goyettes, seigneur de Castéras ; le chevalier de Calvet ; De Bertrand, coseigneur de La Bastide-de-Besplas ; De Belissens, baron de Bénac ; De Belissens, seigneur de Pradières ; Morteau, pour le fief de La Bastide-de-Sérou ; De Clauzelles ; les dames de Bourges, seigneures de Rouzeaud ; De Brie, seigneur dudit lieu ; d'Artiguières ; Mme de Caraybat, dame dudit lieu ; De Clauzelles, seigneur d'Artigues ; De Madron-de-Cazals, baron de Durfort ; De Castet de Miramont, baron de Roquebrune ; De Belissens-Bénac ; le baron de Castelnau-Durban ; le comte de Belissens, seigneur de Bugnas ; Cazeneuve, Rocher, possesseur de fief à Carcanières en Donezan ; Jacques de Roquelaure, pour fief à Quérigut, en Donezan, tant pour lui que pour ses frères ; Dounoux, le chevalier de Dounoux, seigneur de Sabarat ; De Belissens, seigneur de Bénac ; le marquis du Vivier, coseigneur de Lissac ; le chevalier de Lac-Vivier ; Dupac de Marsoulies, seigneur de Castex ; De Miramont ; Du Gabé, possédant fief au Mas d'Azil ; De Baut du Castelet, pour fief au Fossat ; le chevalier d'Orgeix, seigneur d'Orgeix et d'Orlu ; Fournier de Savignac, seigneur d'Ascou, Sorgeat et Ignoux ; D'Allens fils (Cellery d'Allens-Fautillon de Vèbre), seigneur de Lherm ; De Marveille ; Mme de Fajeac, possédant fief à Saverdun ; De Garanon-Gardebose, seigneur de Saint-Martin ; De Garanon, seigneur du dit lieu ; De Morteau ; Falentin, seigneur de Sentenac ; Le Président de la Haye ; le marquis de Gudanes ; le comte de Belissens ; le marquis de Lévis-Gaudiès, seigneur de Baulou ; De Lairoule ; Mme de Galan de Botte, coseigneuresse du Fossat ; De Saubiac (du Faur) ; Mme de Goulard, possédant fief à Luzenac ; De Montaut ; le marquis de Hautpoul, baron de Ganac ; Desserres de Campagne ; Desserres, seigneur de Justinac ; De Fiches, seigneur de la Rive ; Damboix, seigneur de Camarade (d'Amboix) ; De Morteaux ; De Falentin, seigneur d'Aillières ; De Garanou, seigneur du dit lieu ; De Miramont ; Langlois Laquerette, possédant fief au Mas-d'Azil ; De Goty de la Borde, seigneur de Larnat ; Desserres de Campagne ; De Lassalle, coseigneur de Méras ; De Layroulle, pour fief à la plaine de Florac ; le chevalier d'Orgeix ; Moreau, coseigneur d'Orgeix ; De Montaut-Brassac ; le baron de Miglos ; le marquis de Montaut-Miglos, seigneur de Junac ; De Montaut, seigneur de Brassac ; De Marseillas, seigneur de Saint-Jean-de-Verges ; le chevalier Dufaur de Saubiac ; De Montfa, seigneur du dit lieu ; De Marveille, seigneur des Bordes ; De Pauliac, seigneur de Saverdun ; Gouzens de Fontaine ; Mme la marquise Poulpry, seigneuresse de Rieux ; Dufaur de Saubiac ; De Rochefort, possesseur de fief à Lézat ; le chevalier Dufaur de Saubiac ; le baron de Saint-Paul ; le marquis d'Usson ; le marquis comte de Sabran, seigneur de Fornex etc. ; d'Artiguières, pour les héritiers Desserres, seigneurs de Puichauriol ; le chevalier de Calvet ; Desserres de Pontaut, seigneur de Baulias ; Dufaur de Saubiac, seigneur du Fossat, Loubens et Cazeaux ; Dounous, seigneur d'Unzent ; De Belissens ; De Saint-Blanquat, seigneur d'Esplas ; le baron de Lestang ; le comte de Saman, seigneur du Vernet ; De Fiches ; le marquis de Mauléon-Narbonne, possesseur de fief à Cazeaux ; De Morteau ; le marquis de Comminges, de Lastronques, pour fief à Lézat ; De Clauzelles ; De Clauzelles, son frère, possédant fief à Montgaillard ; le chevalier de Calvet, seigneur d'Arabaux ; Durrieu de Madron, pour fief à Gobert (du Rieu) ; D'Allens ; le baron de Lestang ; baron de Celles, possédant fief à Vèbre, du chef de ses enfants ; le marquis du Vivier ; Lartigue de Goyettes, possédant fief à Saint-Ybars ; le marquis d'Usson-De Longue Vergne, possédant fief à Aston.

NOBLES NON POSSÉDANT FIEFS

Le baron Guilhaon de l'Estang ; Dubruel, officier au 2^e régiment du Vivarais ; Charles de Gouzens, habitant de Bonnac ; de Caseneuve ; le chevalier de Morteau, capitaine au 2^e Vivarais ; de Lac-Vivier ; le chevalier de Lac-Vivier, ancien capitaine de chasseurs ; de Merteau de Montru ; Desserres de Campagne,

Formant les membres de la noblesse du Comté de Foix.

Baron de **BELLISSEN-BÉNAC**,
Ancien député,
Ministre Plénipotentiaire en retraite.

PAGES OUBLIÉES

Le Carnaval dans le Midi

De Pamiers à Sisteron, des Alpes aux Pyrénées, en passant à travers les Cévennes, du Rhône à la Gironde et sur les rives fleuries de la Méditerranée, dans les moindres hameaux, dans les villages, les jours gras sont des jours de liesse et de folie.

Le lundi est relativement calme : jeunes gens et jeunes filles se travestissent ; tendrement enlacés, ils parcourent les rues et font halte sur les places publiques. Chacun utilise ses talents. Chaque groupe a sa spécialité. Les uns exécutent une pantomime savamment apprise ; les autres déploient leur grâce dans des danses originales et pittoresques. Ceux-ci représentent une petite pièce de circonstance ; ceux-là débitent des couplets généralement satiriques. Comme à Rome et dans la Grèce antique, les magistrats trop sévères sont spirituellement censurés ; et l'on enguirlande de strophes souriantes la végétation parasite poussée au front des Ménélas du crû.

Le soir, dans les veillées, nouvelles sorties de masques. Chacune des troupes va de maison en maison et y donne des représentations privées. Pour récompenser les acteurs de leur peine, on arrose de vin blanc les crêpes savoureuses et les croquantes oreillettes. Dans ce cas, il faut se démasquer. Certains veulent garder l'incognito et refusent la rasade qui leur est offerte. Ceux-là n'ont endossé le costume que pour s'introduire dans le logis de leur Dulcinée, et l'embrasser délicieusement sans protestation possible des parents, car, par une convention tacite, la réception des *masquettes* autorise, ce jour-là, cette douce familiarité, tandis que mon spirituel ami, le sage Melchior, fredonne en un coin le refrain favori :

*Fillos que mersats l'oli cado neyt
Per attendre lou fringayre,
Es pu dous,
Quand on es amoureux,
D'esse à l'escur qu'à l'esclayré.*

Le mardi gras, les masques se répandent à nouveau dans les rues. Les passions sont plus débridées, les scènes, d'une gauloiserie plus rabelaisienne, s'émaillent d'épisodes autrement épicées. La soirée est encore consacrée à de nouvelles visites dans les veillées.

Cette fois la scène est partout la même.

Carnaval, costumé en incroyable, pantalon de nankin, habit à la française, cravate blanche, chapeau haut de forme, cherche un refuge dans le cercle des femmes comme en un lieu sacré. Les autres jeunes gens sont déguisés en vieilles femmes. Invariablement munis de lanternes sourdes, ils entrent en file indienne, gesticulant et vociférant : il sont à la recherche de Carnaval. Carnaval est chargé de tous les crimes : depuis deux jours, il trouble les ménages les plus tranquilles. Il a séduit des jeunes filles et, donnant libre cours à ses goûts de luxure, il a détourné de leur devoir des matrones d'âge mûr et jusque-là intraitables. Pour satisfaire sa gourmandise, il a ravagé les basses-cours. Il est temps que le scélérat passe en justice. Carnaval se sent pris, il se fait petit saint, il se dissimule derrière les cotillons des jeunes filles devenues quelque peu ses complices. On ne tarde pas à le découvrir. Il est appréhendé au corps, saisi par les basques de l'habit et impitoyablement mis en prison. Il y passera la nuit durant laquelle, les juges, pressés d'en finir, instruiront le procès.

Le lendemain, mercredi, Caramantran est amené sur la place publique. Pauvre Caramantran ! C'est le nom donné au personnage devenu la personification du vice et de la débauche, le symbole abhorré de la bourgeoisie égoïste et jouisseuse. Une estrade a été construite sur laquelle s'entassent les juges, les jurés, les avocats, et quelques vieilles femmes dont les dépositions sont accablantes pour l'accusé. Elles énumèrent longuement, au milieu des rires de l'auditoire, les griefs reprochés à Caramantran, qui balbutie de vagues explications. L'accusateur public exige la tête du coupable. L'avocat dépense d'inutiles efforts pour détourner de son client l'expiation terrible.

Le jury rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions. Caramantran est condamné à être brûlé vif hors des remparts.

Quel déluge de larmes ! Quels cris ! Quelles lamentations ! C'est à qui poussera des gémissements et des plaintes à fendre les rochers. On adresse au misérable de touchants adieux.

Combien vifs les regrets causés par la fin pitoyable d'un brave et gai compagnon à qui l'on doit tant de chansons, d'amusement et de rires !

Un mannequin, bourré de paille, est hissé sur un baudet ; il est vêtu du traditionnel habit à queue de morue ; il est orné de l'inévitable cravate blanche ; un gibus couvre son chef. C'est Caramantran (ou du moins son effigie, car le vrai ne se soucie guère de jouer le rôle jusqu'au bûcher inclusivement) que l'on traîne au supplice.

La foule l'escorte en chantant. Elle psalmodie sur un rythme lent et funèbre :

*Adieu paouré, adieu paouré !
Adieu paouré Carnabal !
Tu t'en vas et iou demori :
Adieu paouré Carnabal !*

Adieu pauvre Carnaval, tu t'en vas et je reste, adieu pauvre Carnaval ! On place Caramantran sur le bûcher dressé d'avance : on met le feu, et c'est au milieu des adieux pathétiques, des acclamations attristées que le bonhomme se consume, tandis que la farandole se déroule autour des flammes et que les rafales d'autan avivent l'incendie.

Albert TOURNIER.

Échos Ariégeois

La Grande Route des Pyrénées. — Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, le Touring-Club de France étudie activement depuis quelque temps le projet si opportun et si utile de la Grande Route des Pyrénées, de Bayonne à Perpignan.

Cette voie de communication traversera notre arrondissement de Saint-Girons en passant par Saint-Lary, Castillon, Bordes-sur-Lez, Bethmale, le col de la Core, Esbints, Seix, Ustou, le col de Latrape, Aulus et le col de Saleix.

Du compte rendu de la conférence faite à l'assemblée générale du Touring-Club de France, à la Sorbonne, par le savant qui visita l'Ariège, l'été dernier, en compagnie de notre collaborateur M. Philippe Morère, — M. Raoul Blanchard, professeur à l'Université de Grenoble, — au sujet de la grande route des Pyrénées, nous extrayons les lignes suivantes :

« De Luchon, la route, évitant le saillant espagnol du Val d'Aran, enfoncé dans les montagnes françaises, se voit obligée d'incliner au Nord, de se rapprocher des plaines, et lorsqu'elle revient vers

l'Est, au Portet d'Aspet, de se cantonner dans les basses montagnes. Mais le pays, jusqu'à Aulus, ne manque pas de charme. C'est d'abord une grande dépression allongée, la Bellongue, qui rappelle, par son ampleur, sa verdure, sa richesse, les grandes vallées alpines qui s'étendent parallèlement à la grande chaîne. De Castillon à Aulus, la vallée de Bethmale est le berceau le plus riant, le plus aimable qu'on puisse rêver ; et le pittoresque de ses villages, où le bois tient une grande place, la fraîcheur et la grâce archaïque des costumes des Bethmalaises, lui donnent un charme plus pénétrant encore. Les vallées du Couserans, avec leurs coupes boisées, leurs bocages, leurs torrents, sont un paysage varié et reposant, qui rappelle les beautés d'Aspe et d'Ossau. Aulus, avec son groupe d'hôtels, est aussi verdoyant qu'Uriage ; les pentes qui le dominent à l'Est, couvertes de belles forêts, puis d'alpages, où l'herbe est drue, invitent à la rêverie. Qu'on en profite, car derrière les pentes douces du col de Saleix, un autre paysage va apparaître, plus âpre, plus tourmenté, plus méridional. »

VIATOR.

Carnet des naissances. — M. Jean Montariol, le sympathique vétérinaire sanitaire de l'arrondissement de Saint-Girons a, depuis quelques jours, la joie d'être père d'une ravissante fillette qui a reçu les prénoms de Jeanne-Laurence-Marguerite.

Mariages. — A Saint-Girons, mariage de M. Louis Mothe, dessinateur à la Réole (Gironde), avec Mlle Isabelle Tort, de Saint-Girons.

— Mariage de M. Jean Dedieu, restaurateur à Saint-Girons, avec Mlle Angélique Clanet, du Mas-d'Azil.

— A Foix, mariage de M. Raymond Vergé, limonadier, avec Mlle Marguerite Baby, tailleuse.

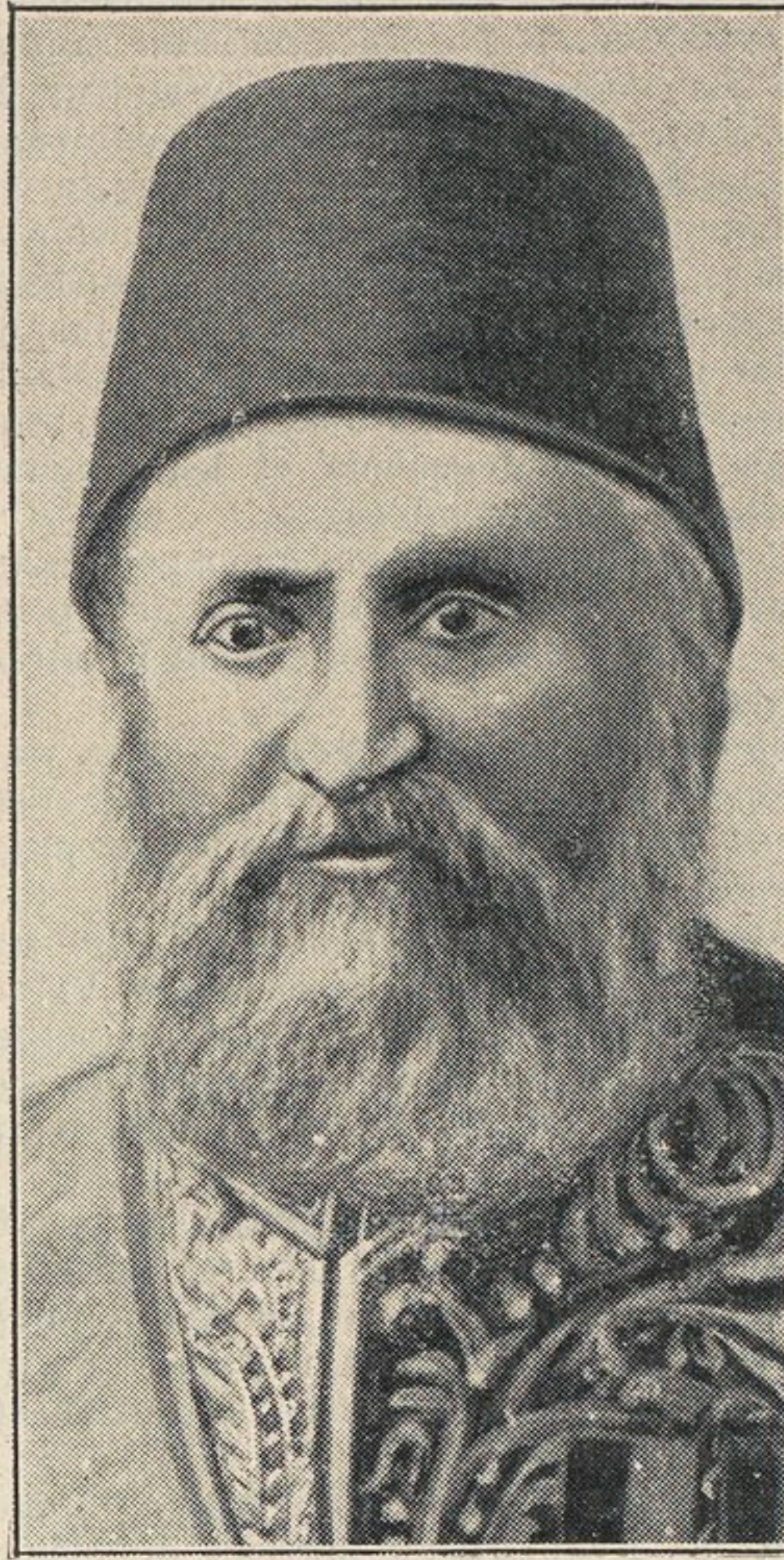
— A Pamiers, mariage de M. Jean-Georges Lamarche, négociant, avec Mlle Marie Marfaing, employée de commerce ; de M. Jean-François Candeil, négociant, avec Mlle Marie-Louise Valentine.

Nécrologie. — A Foix, décès, à l'âge de 60 ans, de M. Lucien Caussidières, boulanger. Nos respectueuses condoléances à Mme Vve Caussidières, à MM. Caussidières fils et à tous les membres de l'honorable famille.

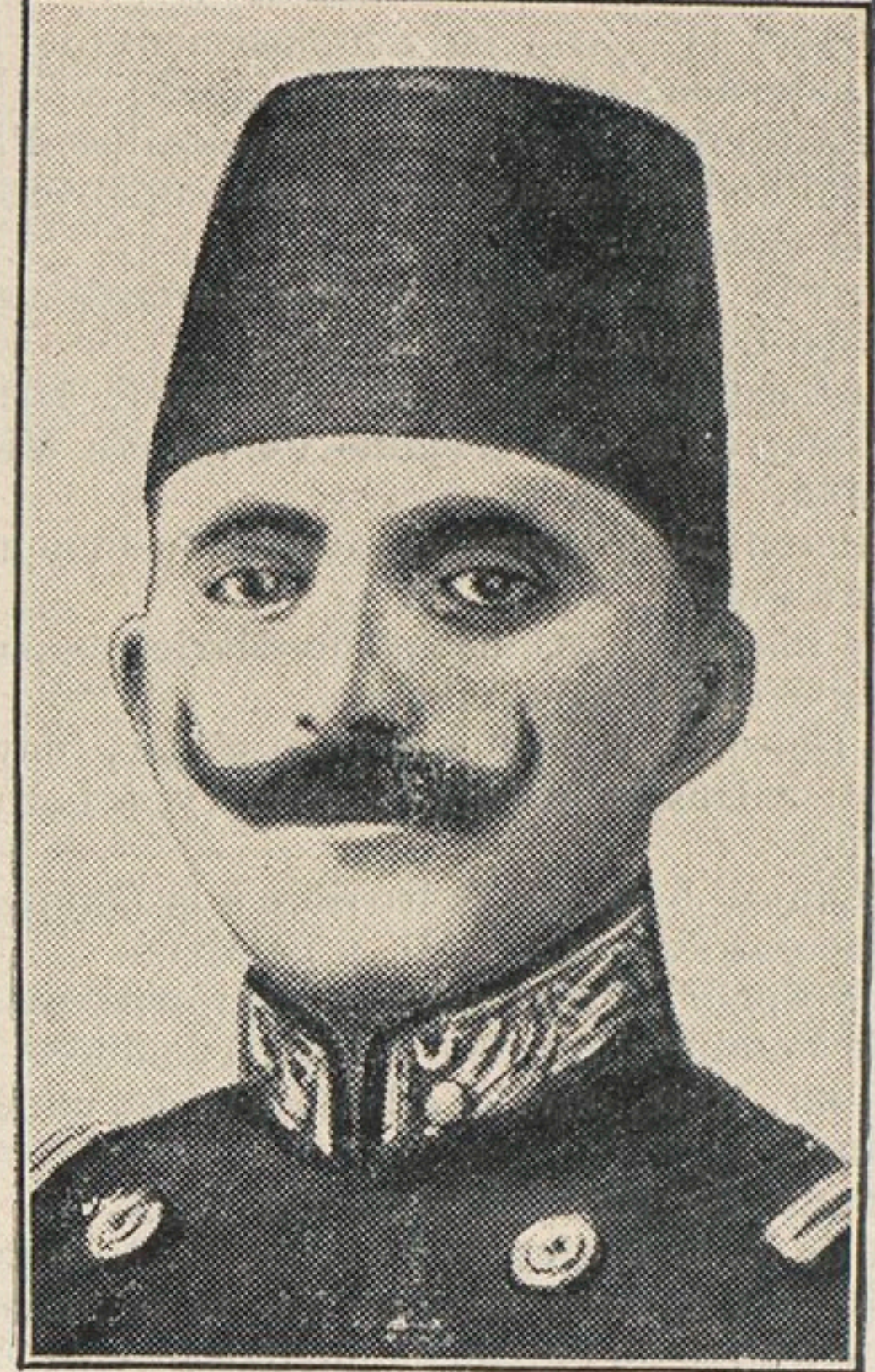
LA CRISE TURQUE - DÉMISSION DU CABINET



GABRIEL EFFENDI NORODOUNGHIAN
ancien ministre des affaires étrangères.



KIAMIL PACHA, grand vizir, démissionné.



ENVER BEY, chef Jeunes-Turcs.

— Nous avons la douleur d'apprendre le décès à Toulouse, à l'âge de 58 ans, de Mme Auguste Guillou, née Augustine-Marie-Madeleine Espinasse, belle-mère de notre excellent ami M. Pierre Subra, docteur en droit, maire d'Escosse, fils du très regretté M. Albert Subra, de Chaumont, ancien Conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur, Président de la Société d'agriculture de l'Ariège. Respectueuses et très vives condoléances.

— Jeudi matin, à neuf heures, ont eu lieu, à Lavelanet, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de Mme veuve Denat, belle-mère de M. Beulaygue, directeur des écoles et du Cours complémentaire de Foix, et de M. Barrière, directeur des écoles de Lavelanet.

Le deuil était conduit par M. Beulaygue, qu'accompagnait M. Roques, conseiller général.

Après la cérémonie, le corps de la défunte a été dirigé sur son pays d'origine, Labastide-de-Lordat.

En cette douloureuse circonstance, nous prions les familles Denat, Beulaygue et Barrière d'agréer nos bien sincères condoléances.

— Samedi dernier, dans la commune de Cazavet, à quelques kilomètres de Prat, une famille des plus honorables célébrait le mariage d'un fils digne d'elle par ses excellents principes et ses rares qualités de cœur et d'esprit. Après la cérémonie, le repas de noces fut servi, et c'est au milieu de la joie et de la gaieté les plus vives que parents et invités y prenaient part. Tout à coup, vers la fin du repas, le nommé Auguste Couret, âgé de 72 ans, oncle du marié, pris d'une syncope, s'affaissa sur sa chaise. Tout le monde s'empressa autour de lui, mais quand on le releva, la mort avait fait son œuvre. Qu'on juge de l'émoi et de la stupéfaction de l'assistance. Le défunt était un propriétaire des plus sympathiques et des plus estimés de Cazavet. A sa famille éplorée, nous adressons, dans cette triste circonstance, nos condoléances les plus vives.

— Nous enregistrons avec peine le récent décès, à Lissac, de Mme Vve Tourrou, la vénérée mère de M. le Curé de Lissac et de M. le Curé de Saint-Félix-de-Tournegat. Condoléances attristées.

— Nous apprenons avec une vive douleur le décès, à l'âge de 83 ans, de Mme Aragon, la vénérée mère de M. le curé de Moulis. Les obsèques ont eu lieu le mercredi 22 janvier, sous la présidence de M. le chanoine Gros, archiprêtre de Saint-Lizier, assisté de MM. les chanoines Vigneaux et Mailho, et de douze prêtres. M. le chanoine Bonrepaux, absent, s'est excusé par dépêche. Toute la population de Moulis s'était fait un devoir de venir rendre les suprêmes devoirs à la mère de son sympathique et dévoué pasteur. Le lendemain, l'inhumation a eu lieu à Ercé, où M. l'abbé Dhers,

curé de cette importante localité, a prononcé une éloquente allocution dans laquelle, après avoir fait l'éloge mérité de la défunte, il a rappelé fort à propos le souvenir de M. Aragon, ancien instituteur, mort à la tâche, victime de son devoir, et dont l'enseignement et les exemples donnés à plusieurs générations se répercutent encore dans la nombreuse élite de gens honnêtes et instruits que beaucoup de grandes villes seraient en droit d'envier à la cité d'Ercé.

Respectueuses condoléances à M. l'abbé Aragon et à tous les membres de la famille éplorée.

— M. Jean Piquemal Baron, président du comité radical-socialiste de Boussenac, vient d'avoir la douleur de perdre son père, emporté par une très courte maladie. Sincères condoléances.

— A Saint-Girons, décès à l'âge de 50 ans, de M. Elie Paillasse, commis principal des ponts et chaussées. Nous adressons nos sincères condoléances à Mme Vve Paillasse.

Nos compatriotes. — M. Henry Caralp, de Saint-Pierre-de-Rivière, mécanicien de 2^e classe, attaché au ministère de la marine, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

— Dans la dernière promotion des distinctions universitaires, nous sommes heureux de voir figurer une de nos estimées compatriotes appaméennes, Mme Dousset-Sicard, en résidence à Paris. Fille du regretté M. Armand Sicard, ancien professeur au Collège de Pamiers et au Lycée de Foix, nièce de M. l'abbé Galinier, ancien curé de Madière, Mme Dousset-Sicard vient, en effet, de recevoir la rosette d'Officier de l'Instruction publique, en qualité de professeur de musique et de chant.

— Nous sommes heureux d'enregistrer la promotion à la 2^e classe, de notre compatriote M. Sutra-Casset, officier d'administration du Cadre auxiliaire du Service de Santé, 17^e corps, à Toulouse. (*Officiel* du 10 janvier.)

— M. Commenge, fils de Mme Commenge, institutrice à Saint-Girons, licencié en droit, surveillant d'internat au Lycée de Toulouse, est nommé attaché à la Compagnie du Midi, « exploitation-contentieux ».

— M. Becq, de Ganac, sergent-major au 59^e régiment d'infanterie, est nommé à la recette buraliste du Carla-Bayle (Ariège).

Magistrature. — M. Causse, juge d'instruction à Ussel (Corrèze), est nommé juge à Saint-Girons.

Au 134^e territorial. — M. Petitgérard est nommé lieutenant-colonel au 134^e régiment territorial, en remplacement de M. Belingnier, décédé.

Au recrutement. — M. Perboire, chef d'escadron au 58^e régiment d'infanterie, détaché du bureau de recrutement de Bordeaux, est nommé au commandement du bureau de Foix, en remplacement de M. Levat.

Eaux et forêts. — La médaille d'honneur des préposés des eaux et forêts a été décernée à M. Jean François Palau, brigadier domanial, à Viéssos (29 ans de services forestiers, 5 ans de services militaires); et à M. Jacques Bonnefont, brigadier sédentaire à Foix. (29 ans de services forestiers).

— M. Thaliu, garde communal des eaux et forêts à Ustou, est nommé garde domanial de 2^e classe au poste non logé de Comus, du cantonnement d'Ax-les-Thermes, en remplacement de M. Jehan, qui a reçu une autre destination.

Perceptions. — Dans la liste générale d'aptitude des employés de trésoreries générales et de recettes des finances, classés pour l'obtention d'une perception de quatrième classe, figurent :

M. Omer-Joseph Caralp, commis de première classe, chef de la perception de la trésorerie générale de l'Ariège.

M. Augustin Pailhole, commis de deuxième classe, chef de la dépense à la trésorerie générale de l'Ariège.

Enseignement primaire. — Mme Saint-Alary, institutrice, est nommée sur sa demande, à partir du 1^{er} février à Saint-Girons (Saudech), en remplacement de Mme Tignol, admise à la retraite.

Mlle Bergé, institutrice à Gourbit, est nommée sur sa demande, à dater du 1^{er} février, à Vilhac-Aiguillanes (Vilhac), en remplacement de Mlle Amiel, appelée à Mirepoix (Saint-Aulin).

Médaille du Travail. — Des médailles d'honneur sont accordées aux ouvriers ou employés dont les noms suivent :

M. Aynié, Barthélemy, garçon limonadier dans la maison Raymond Vergé à Foix.

Mme Bacqué, née Marie Promée, garde-barrière à la Compagnie des chemins de fer du Midi à Saverdun.

M. Baron, Jean-Pierre, employé à la Banque de France à Foix.

Mme Blandinières, née Alba Marie, employée dans la maison Hachette à Foix.

M. Déjean, Jean-Pierre-Dominique, ouvrier briquetier dans la maison Campourey, à Labarre, près Foix.

M. Lauba, Jean, garde-barrière à la Compagnie des chemins de fer du Midi, à Tarascon.

M. Nospelle, Paul, ouvrier dégrossisseur à la Société Métallurgique de l'Ariège, à Pamiers.

M. Prat, Marc, ouvrier à la Société des mines de Sentein.

Bureau de bienfaisance de Foix. — Par arrêté de M. le Préfet de l'Ariège, M. Nicoulean, notaire, est nommé membre de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Foix, en remplacement de M. Latapie, démissionnaire.

Le mandat de M. Nicoulean expirera le 31 décembre 1914.

M. Escande, vérificateur des poids et mesures en retraite, membre de ladite commission, voit son mandat renouvelé pour une même période.

Apiculture méridionale. — MM. les abbés Laffont et Roques, du canton de Castillon, ont obtenu un diplôme de médaille de bronze à la dernière foire-exposition d'apiculture de Toulouse. Ce diplôme leur a été délivré le 20 janvier, à l'issue d'une conférence donnée par M. le docteur Audignier, président de la Société d'apiculture méridionale.

Comité saint-gironnais de la Croix-Rouge. — Le jeudi 6 février prochain, à 8 heures du soir, dans une des salles de l'hôtel de ville de Saint-Girons, M. Robert Wallery-Radot, homme de lettres, fera une conférence au profit du Comité saint-gironnais de la Croix-Rouge française. Il y aura une partie musicale. Notons que le distingué conférencier est le gendre de l'immortel Pasteur.

Une exposition artistique à Foix. — Un de nos plus réputés artistes peintres ariégeois, M. Joseph Bergès, de Saint-Girons, où naguère il exposait dans les vitrines de M. Entrope, sur le Champ de Mars, deux magnifiques tableaux, le premier représentant le Christ espagnol du cloître roman de Saint-Lizier, le second un clair de lune dans la plaine d'Aulot, vient de céder aux instances de ses amis en exposant dans notre vieille cité comtale où se trouvent, soit dans la population très policée, soit parmi les fonctionnaires, de nombreux amateurs d'art, une de ces robustes œuvres dont il est coutumier.

Ce beau tableau que l'on peut admirer dans la vitrine de M. Rouan, rue Delcassé, représente un coin de la campagne milanaise, et est intitulé « Crépuscule ».

Pourvu d'une bourse de l'Etat, M. Bergès fit, il y a quelques années, un voyage en Italie d'où il a rapporté de très belles études. Il a fixé sur la toile l'une d'elles qu'il expose aujourd'hui. Ce séduisant sujet traité sobrement mais avec un art et une délicatesse infinie ne manquera pas de plaire aux nombreux amateurs de notre ville. Il se dégage de cette œuvre ce sentiment de quiétude mélancolique particulier à cette heure où, le soleil fuyant derrière les montagnes embrase le ciel de tons roses et mauves, atténués par l'ombre qui, peu à peu, va les effacer. L'éloge de ce tableau, où l'artiste a mis tout son talent, n'est plus à faire. La réputation de notre compatriote est depuis longtemps établie. Rappelons qu'après avoir en 1908 remporté le Second Grand Prix de Rome, M. Bergès obtint plusieurs médailles pour ses envois au Salon. L'Institut lui décerna le prix Leclerc-Maria Boulaud, d'une valeur de 3000 francs. Il obtint également le 1^{er} prix Chenavard. Le sujet de ce dernier « La Mort du père Mouche », acquis par M. de Rothschild, est une des œuvres qui consacreront définitivement la maîtrise de notre compatriote.

Conférence mutualiste à Caraybat. — M. Authier, instituteur à Leychert, a fait, ces jours derniers, dans la salle de classe de Caraybat, sur

l'initiative de Mme Latour, institutrice et présidente de « l'Aurore Mutualiste », une causerie des plus instructives sur « les différentes causes qui font la faiblesse, la force et la grandeur de la France. » La salle était trop petite pour contenir les nombreux auditeurs, jeunes et vieux, accourus pour entendre l'intéressant conférencier. Des applaudissements chaleureux ont souligné les principaux passages de la conférence. Puis, quand tout a été fini, avant de se séparer, Mme Latour, l'instigatrice de cette charmante soirée, et M. Authier ont reçu les remerciements et les félicitations enthousiastes de l'assemblée.

Ce n'est pas la première fois que nous constatons le zèle, le dévouement de notre personnel primaire pour les œuvres post-scolaires et pour l'instruction du peuple.

Ecole des filles de Siguer. — Les travaux d'appropriation de l'école des filles de Siguer seront mis en adjudication le vendredi 14 février prochain à l'hôtel de la préfecture à Foix.

Le montant des travaux s'élève à 27.400 francs.

Les sangliers. — Deux chasseurs de Vernajoul ont fait lever, jeudi, à Baulou, une superbe laie avec six marcassins. Un de ces marcassins, relativement gros, a été tué par les intrépides nemrods.

Rallye-Terrier-Club appaméen. — Cette jeune société continue la série de ses chasses fructueuses. La semaine dernière, ses meutes forcèrent sur les coteaux du Terrefort, à Blaye, un superbe renard mâle, fléau du gibier de la contrée et des volailles des métairies.

A la maison d'arrêt de Foix. — Vendredi dernier, M^e Eydoux, du barreau de Toulouse, l'éloquent défenseur de la malheureuse Jeanne Morère, condamnée à mort aux dernières assises de l'Ariège, est venu rendre visite à sa cliente, qu'il a trouvée dans un état indescriptible de frayeur et d'inquiétude. Il va se rendre incessamment à Paris, et il compte fermement sur la clémence présidentielle pour éviter au paisible chef-lieu de l'Ariège les horreurs d'une exécution capitale.

Avis aux commerçants fuxéens. — Un groupe de commerçants de la ville de Foix, réunis en séance le 26 janvier 1913, dans une salle de la mairie, reconnaissant l'utilité de fonder un syndicat pour la défense des intérêts commerciaux, nomment un bureau provisoire et le chargent de convoquer tous les commerçants de la ville pour une prochaine réunion qui aura lieu le jeudi, 30 janvier 1913, à 8 heures du soir très précises, dans l'une des salles de la mairie. (Communiqué.)

Skating-Palace fuxéen. — Le succès de ce sport si moderne s'affirme chaque jour davantage. Il y a grande foule dans la salle du Skating, où évoluent gracieusement patineurs et patineuses.

On s'entraîne ferme pour le prochain concours ! Dimanche, grande matinée, brillante soirée. Délicieux orchestre. Consommations de choix.

M. Paul Périès fait vraiment bien les choses et mérite en tous points les félicitations du public.

La fête des vétérans à Pamiers. — C'est, comme nous l'avons déjà annoncé, dimanche prochain, 2 février, que la 749^e section de Pamiers des vétérans des armées de terre et de mer et la Société confraternelle des militaires en retraite célébreront, avec le plus grand éclat, leur fête annuelle, dite fête du Drapeau, sous la présidence de M. le général de division Bruneau, président d'honneur de la section.

En voici le programme : Réunion des deux sociétés à 9 heures et demie sur le cours Robert et prise du drapeau de la 749^e section et de celui de la Société confraternelle.

A 10 heures et demie, dans la cour de la mairie, remise par M. le général de division Bruneau des médailles commémoratives de 1870-71 ; à 11 heures et demie, cérémonie religieuse à la cathédrale et service funèbre sous la présidence de S. G. Mgr l'évêque de Pamiers, avec le concours de l'Union Harmonique ; à 12 h. 30, grand banquet dans les salons de l'hôtel du Grand-Soleil.

Le Saint-Gironnais à Luchon. — Nous sommes heureux d'apprendre qu'aux fêtes sportives des jeux d'hiver, à Luchon Superbagnères, le jeune Joseph Artigues, fils de l'excellent docteur saint-gironnais, s'est révélé comme un skieur admirable et a remporté sur des professionnels le prix de vitesse, ce qui a valu à son groupe, le Ski-Club Saint-Gironnais, la médaille d'or.

Le bétail andorran. — Par décret du ministre de l'Agriculture, l'arrêté du 31 août 1911, inter-

disant momentanément l'importation en France et le transit des animaux des espèces bovine, ovine et porcine provenant des vallées d'Andorre, est rapporté.

L'état sanitaire du bétail andorran est actuellement satisfaisant.

Le droit de pêche. — Le syndicat des pêcheurs des Cabannes a l'honneur de prévenir le public que le droit de pêche est réservé sur les communes de Verdun et des Cabannes. *Le Syndicat.*

Station de monte. — Les étalons nationaux qui composent la station de monte de Foix, arriveront le 24 février prochain.

Un nettoyage complet du logement du palefrenier et des écuries du haras est effectué en attendant, par les soins des cantonniers de la ville.

Nous donnerons prochainement la liste des étalons qui doivent composer la station.

Mystérieux attentat à Irazein. — Les fils Prat et cinq de leurs amis s'étaient réunis dans une maison inhabitée, appartenant à M. Prat, maire d'Irazein. Ainsi qu'ils le faisaient fréquemment, ils se proposaient d'y passer joyeusement la soirée.

Ils y étaient depuis quelque temps déjà, quand plusieurs des jeunes gens sortirent un instant. Ils se disposaient à rentrer, quand l'un d'eux, croyant sentir une odeur de fumée, dit à ses camarades : « Ne sentez-vous rien ? Est-ce que nous n'aurions pas fait trop bon feu ? Il ne s'agirait pas d'incendier la maison ! »

Du dehors, les jeunes gens inspectèrent rapidement l'immeuble, la cheminée, la toiture, puis, ne voyant rien de suspect ils rentrèrent. Mais à peine le dernier venait-il de franchir le seuil, qu'une formidable détonation retentissait.

En proie à une émotion que l'on devine, les jeunes gens sortirent au plus vite et examinèrent les abords de la maison.

Ils n'eurent pas de peine à constater qu'une cartouche de dynamite, placée au pied du mur, ou lancée sur la façade, venait d'éclater.

Avait-elle été lancée au moment où quelques-uns des jeunes gens, sortis un instant pour prendre l'air, rentraient dans l'immeuble ? Avait-elle été placée longtemps à l'avance au bas du mur et le hasard seul avait-il fait coïncider l'explosion avec la sortie des jeunes gens ? On l'ignore.

Comme on ignore aussi le véritable mobile auquel a obéi l'auteur du criminel attentat. Les uns croient à une vengeance politique dirigée surtout contre la maison du maire. Les autres pensent qu'elle était dirigée contre les fils Prat. Et d'autres, enfin, supposent qu'elle ne saurait avoir que le caractère d'une protestation, d'ailleurs excessive, contre les trop bruyants amusements des fils du maire et de leurs amis.

Bien entendu on est encore obligé de s'en tenir à des suppositions et les racontars les plus extravagants courent dans la vallée.

Seule l'enquête de la justice pourra établir la vérité — sauf le cas, cela s'est déjà vu ! où le coupable demeurerait introuvable.

Fatale imprudence. — Malgré les sages conseils que la Presse ne cesse de donner au public sur le danger des armes à feu ou des explosifs, de nombreuses personnes s'obtiennent à agir avec une déplorable inconsidération. Mal leur en prend. C'est ainsi que le jeudi 23 courant, le nommé François Sicre, âgé de 28 ans, célibataire, demeurant dans la commune de Perles-et-Castelet, commit l'imprudence de débouurer trop tôt et sans précaution une mine qui avait raté. Tout à coup, pendant son dangereux travail, une formidable explosion se produisit, réduisant en miette le rocher et atteignant l'imprudent Sicre à la main gauche qui fut sectionnée au poignet en même temps que la main droite était aussi fortement endommagée.

Relevé par quelques voisins, le malheureux François Sicre, le seul soutien de sa famille, fut transporté à l'hospice d'Ax-les-Thermes où il dut subir l'amputation du bras gauche. Samedi, l'état du blessé était aussi satisfaisant que possible.

Noyé. — On annonce de Saint-Girons qu'un vieillard de 82 ans, nommé Amiel, plus connu sous le sobriquet de « Lagorre », demeurant à Bongareix, a été trouvé noyé.

Croyant sans doute rentrer chez lui, après en être sorti un moment auparavant, il prit un chemin de traverse qui conduit à la rivière, où il tomba ; quoique il y ait très peu d'eau en cet endroit, il s'y noya. Quand on le retira, il était encore chaud, mais il avait succombé.

Marche des Trains de Voyageurs à partir du 15 Octobre 1912

Ligne de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes.

DÉPARTS						
TOULOUSE-MAT...	4 55	9 10	9 38	13 40	17 20	
Halte de Ste-Agne..	5 5	»	»	9 47	13 49	17 29
Portet-St-Simon...	5 15	»	»	9 57	13 59	17 39
Halte de Pinsaguel..	5 19	»	»	10 1	14 3	17 43
Pins-Justaret...	5 26	»	»	10 8	14 10	17 50
Venerque-le-Vernet.	5 34	»	»	10 16	14 18	17 59
Miremont.....	5 41	»	»	10 23	14 25	18 6
Auterive.....	5 51	9 47	10 33	14 36	18 18	
Cintegabelle.....	6	»	»	10 42	14 45	18 28
Saverdun.....	6 13	10 2	11 2	14 58	18 41	
Vernet-d'Ariège...	6 23	»	»	11 12	15 8	18 52
Pamiers.....	6 45	10 26	11 35	15 27	19 13	
Halte de Verniolle...	6 52	»	»	11 42	15 34	19 20
Varilhès.....	7 1	10 37	11 51	15 42	19 37	
H. de St-Jean-de-V..	7 8	»	»	11 58	15 49	19 44
Foix... Arrivée...	7 15	10 46	12 5	15 56	19 52	
Foix... Départ...	7 30	10 56	12 15	16 6	20 2	
St-Paul-St-Antoine..	7 41	»	»	12 26	16 17	20 14
Mercus.....	7 50	»	»	12 34	16 25	20 23
Tarascon.....	8 1	11 21	12 40	16 37	20 36	
Ussat-les-Bains....	8 9	11 28	—	16 44	20 44	
Les Cabannes.....	8 20	11 39	—	16 55	20 56	
Luzenac-Garanou...	8 39	11 49	—	17 6	21 7	
Halte de Castelet...	8 49	»	»	17 15	21 16	
AX-LES-THERMES Arr	8 55	12	—	17 21	21 22	

DÉPARTS						
AX-LES-THERMES	—	8 23	12 20	17 22	—	
Halte de Castelet...	—	8 29	12 27	17 29	—	
Luzenac-Garanou...	—	8 40	12 36	17 38	—	
Les Cabannes.....	—	8 51	12 47	17 49	—	
Ussat-les-Bains....	—	9 4	12 59	18	»	
Tarascon.....	5 16	9 16	13 9	18 9	—	
Mercus.....	5 24	9 24	13 17	18 17	—	
St-Paul-St-Antoine..	5 33	9 33	13 26	18 26	—	
Foix... Arrivée...	5 44	9 44	13 37	18 37	—	
Foix... Départ...	5 57	9 55	13 46	18 45	19 22	
H. de St-Jean-de-V..	6 5	10 3	13 54	»	»	
Varilhès.....	6 12	10 11	14 2	18 56	19 40	
Halte de Verniolle...	6 21	10 19	14 11	»	»	
Pamiers.....	6 37	10 38	14 28	19 11	20 10	
Vernet-d'Ariège...	6 49	10 48	14 40	»	»	
Saverdun.....	7 2	10 59	14 56	19 28	20 38	
Cintegabelle.....	7 15	11 10	15 9	19 40	20 50	
Auterive.....	7 29	11 21	15 23	19 48	21 7	
Miremont.....	7 38	11 29	15 32	18 29	»	
Venerque-le-Vernet.	7 46	11 36	15 41	18 38	»	
Pins-Justaret.....	7 55	11 44	15 50	18 53	»	
Halte de Pinsaguel..	8 3	11 51	15 58	19 1	»	
Portet-St-Simon...	8 9	11 56	16 5	19 7	»	
Halte de Ste-Agne..	8 21	»	16 18	19 22	»	
TOUL MAT... Arr.	8 32	12 13	16 28	19 35	20 21	22 8

Les jours de foire à Auterive.

Les jours de foire à Foix.

Les jours de foire à St-Girons et Foix.

Circule les jours de foire à Mirepoix.

Ligne de Saint-Girons à Foix.

DÉPARTS					
SAINT-GIRONS...	5 45	9 17	17 42	—	—
Lescure.....	6	»	9 32	17 57	—
Rimont.....	6 8	9 40	18 5	—	—
Castelnar-Durban..	6 19	9 51	18 17	—	—
Halte de Ségalias...	6 26	9 58	18 24	—	—
La Bastide-de-Sérou.	6 39	10 11	18 35	—	—
Halte de Cadarcet...	6 49	10 21	18 45	—	—
Baulou.....	6 56	10 28	18 52	—	—
FOIX... Arr.	7 10	10 42	19 5	—	—

DÉPARTS					
FOIX.....	7 40	14 50	16 3	20 10	—
Baulou.....	7 53	15 4	16 16	20 24	—
Halte de Cadarcet..	7 59	15 11	16 22	20 31	—
La Bastide-de-Sérou.	8 12	15 27	16 35	20 48	—
Halte de Ségalias...	8 20	15 35	16 43	20 56	—
Castelnar-Durban..	8 27	15 46	16 51	21 5	—
Rimont.....	8 36	16	17	»	»
Lescure.....	8 43	16 11	17 7	21 16	—
St-GIRONS... Arr.	8 56	16 25	17 20	21 38	—

Ligne de Boussens à Saint-Girons.

DÉPARTS					
BOUSSENS.....	8 4	11 10	16 31	20 15	—
Mazères-sur-le-Salat.	8 15	11 21	16 42	20 26	—
Salies-du-Salat...	8 24	11 29	16 49	20 33	—
His-Mane-Touille...	8 31	11 36	16 56	20 40	—
Halte de Castagnède.	8 37	11 42	17 2	20 46	—
Prat-et-Bonrepaux..	8 46	11 51	17 11	20 55	—
Halte de Caumont...	8 55	11 59	17 19	21 3	—
Halte de St-Lizier..	9 4	12 8	17 28	21 12	—
St-GIRONS... Arr.	9 8	12 12	17 32	21 16	—

DÉPARTS					
SAINT-GIRONS...	5 41	9 9	14 22	16 42	17 50
Halte de St-Lizier..	5 16	9 14	14 27	16 47	17 57
Halte de Caumont...	5 25	9 23	14 36	16 56	18 11
Prat-et-Bonrepaux..	5 33	9 31	14 44	17 13	18 24
Halte de Castagnède.	5 42	9 40	14 53	17 22	18 37
His-Mane-Touille...	5 48	9 46	14 59	17 30	18 46
Salies-du-Salat....	5 56	9 54	15 8	17 38	18 56
Mazères-sur-le-Salat.	6 3	10 1	15 17	17 47	19 7
BOUSSENS... Arr.	6 12	10 10	15 27	17 58	19 22

Ligne de Bram à Lavelanet.

DÉPARTS					
BRAM.....	7 42	8 2	14 37	16 23	18 48
Montréal.....	7 52	8 19	14 44	16 37	18 59
Cailhau.....	8 11	8 27	14 53	16 45	19 8
Belvèze.....	8 22	8 35	15 2	16 53	19 28
Bellegarde.....	8 31	8 44	15 14	17 2	19 43
H. de Lignairolles.	8 39	8 52	15 25	17 10	19 55
Moulin-Neuf.....	8 45	9 7	15 38	17 15	20 27
Lagarde.....	9 15	15 46	—	20 35	—
Camon.....	9 23	15 54	—	20 43	—
Chalabre.....	9 35	16 4	—	20 55	—
Rivel-Montbel...	9 42	16 11	—	21 2	—
Sainte-Colombe...	9 50	16 22	—	21 10	—
Le Peyrat.....	10	»	16 32	—	21 20
Laroque-d'Olmes..	10 7	16 41	—	21 29	—
LAVELANET Arr.	10 13	16 47	—	21 35	—

DÉPARTS						
LAVELANET...	5 27	—	6 15	10 50	15 49	
Laroque-d'Olmes..	5 34	—	6 35	10 57	15 56	
Le Peyrat.....	5 43	—	7 1	11 4	16 4	
Sainte-Colombe...	5 49	—	7 19	11 13	16 19	
Rivel-Montbel....	5 56	—	7 37	11 20	16 26	
Chalabre.....	6 5	—	8 2	11 31	16 35	
Camon.....	6 14	—	8 23	11 42	16 45	
Lagarde.....	6 20	—	8 41	11 52	16 53	
Moulin-Neuf.....	6 29	7 37	9 32	12 11	16 39	17 16
H. de Lignairolles.	6 36	7 44	»	12 18	16 47	17 23
Bellegarde.....	6 44	7 52	10	12 27	17 4	17 33
Belvèze.....	6 54	8 2	10 26	12 39	17 20	17 45
Cailhau.....	7 1	8 8	10 41	12 45	17 28	17 53
Montréal.....	7 9	8 16	11 3	12 53	17 37	18 2
BRAM..... Arr.	7 17	8 24	11 17	13 2	17 48	18 12

Ligne de Moulin-Neuf à Pamiers.

DÉPARTS					
MOULIN-NEUF...	5 21	8 53	9 10	17 25	20 23
Mirepoix.....	5 34	9	9 22	17 43	20 38
Halte de Coutens...	5 41	—	9 29	17 51	20 46
Rieucros.....	5 48	—	9 36	18 2	20 54
Les Pujols.....	5 55	—	9 43	18 11	21 2
Halte de St-Amadou.	6	—	9 48	18 17	21 7
Carlaret (Le).....	6 6	—	9 54	18 24	21 15
PAMIERS... Arr.	6 15	—	10 3	18 35	21 26

DÉPARTS						
PAMIERS.....	6 42	11 6	—	15 48	19 30	
Carlaret (Le).....	6 52	11 17	—	16	»	19 40
Halte de St-Amadou.	6 58	11 24	—	16 7	19 46	—
Les Pujols-Ariège..	7 3	11 29	—	16 13	19 51	—
Rieucros.....	7 10	11 36	—	16 25	19 58	—
Halte de Coutens...	7 17	11 43	—	16 33	20 5	—
Mirepoix.....	7 26	11 54	16 25	16 47	20 14	—
MOULIN-NEUF Arr.	7 34	12 2	16 35	16 57	20 22	—

Tramways électriques de l'Ariège. — Ligne de Saint-Girons à Castillon.

Saint-Girons, Dép.	5 25	9 40	13 40	17 50
Lambèze-Monté...	5 30	9 45	13 45	17 56
Lambèze.....	5 35	9 53	13 50	18 3
Auber.....	5 39	9 58	13 54	18 8
Moulis.....	5 44	10 3	13 59	18 14
Luzenac.....	5 52	10 11	14 7	18 21
Engomer.....	6	10 24	14 15	18 34
Alas.....	6 4	10 29	14 19	18 39
Arrout-Cescau...	6 8	10 33	14 23	18 43
Andressein.....	6 13	10 38	14 28	18 48
Castillon, Arrivée.	6 15	10 40	14 30	18 50

Castillon... Départ.	7 35	10 50	15 20	19	»
Audressein.....	7 38	10 53	15 23	19 3	—
Arrout-Cescau...	7 44	10 57	15 27	19 7	—
Alas.....	7 49	11 1	15 32	19 11	—
Engomer.....	7 57	11 5	15 37	19 15	—
Luzenac.....	8 10	11 13	15 49	19 23	—
Moulis.....	8 17	11 20	15 55	19 30	—
Auber.....	8 21	11 25	16	»	19 35
Lambèze.....	8 26	11 30	16 5	19 40	—
Lambèze-Monté...	8 33	11 35	16 10	19 45	—
Saint-Girons, Arr.	8 40	11 40	16 15	19 50	—

Marche des trains de voyageurs de la ligne de Tarascon à Auzat à partir du 1^{er} novembre 1912.

	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.		
Tarascon-sur-Ariège.....	8 45	13 45	17 3	20 50		
Saint-Roch (halte).....	8 48	13 48	17 3	20 53		
Sabart (halte).....	8 27	13 27	17 12	21 2		
Niaux (halte).....	8 40	13 40	17 25	21 15		
Capoulet.....	8 49	13 49	17 34	21 24		
Junac (halte).....	8 53	13 54	17 38	21 28		
Laramade.....	9	»	14	»	17 45	21 35
Cancenès (arrêt facultatif)	9 42	14 42	17 57	21 47	—	
Cabre (halte).....	9 22	14 22	18 7	21 57	—	
Vicdessos.....	9 28	14 28	18 13	22 3	—	
Pont de Vicdessos (halte).	9 30	14 30	18 15	22 5	—	
Auzat..... Arrivée.	9 35	14 35	18 20	22 10	—	

	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.
Auzat.....	6 21	11 15	14 53	19 6
Pont de Vicdessos (halte)	6 27	11 21	14 59	19 6
Vicdessos.....	6 30	11 24	15 1	19 9
Cabre (halte).....	6 39	11 33	15 10	19 18
Cancenès (arrêt facultatif).	6 47	11 41	15 16	19 26
Laramade.....	6 58	11 52	15 27	19 37
Junac (halte).....	7 4	11 58	15 34	19 43
Capoulet.....	7 9	12 3	15 39	19 48
Niaux (halte).....	7 17	12 11	15 47	19 56
Sabart (halte).....	7 30	12 24	15 58	20 9
Saint-Roch (halte).....	7 39	12 33	16 7	20 18
Tarascon..... Arrivée.	7 44	12 35	16 8	20 20

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU SUD-OUEST

Marche des trains.

Ligne de Carbonne au Mas-d'Azil.



Géographie illustrée

DU DEPARTEMENT

A USAGE DES ÉCOLES

PAR

A. LABRO

Professeur de Géographie au Lycée Ingres,
de Montauban

Officier de l'Instruction Publique

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ ARIÉGEAISE DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

PREFACE DE M. FONCIN

2^e ÉDITION

Prix : 90 centimes

■ Nous prévenons nos lecteurs que la 1^{re} édition de cet ouvrage étant épuisée, la 2^e édition sera mise sous presse prochainement, et la vente recommencera.

Scierie Mécanique

D. LESTEL

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIERS AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

+ Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin. +

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-DOUBOIS (Ariège)

VINS SUPÉRIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
Dépôt de Bières et Limonades de Marque

PRIX SPÉCIAUX A NOS CLIENTS

L'ANÉMIE est sûrement
guérie par le
VIN et les CA-
CHETS du Docteur SKRIP.

Envoi franco en gare contre mandat
de 5 fr. 60 adressé à la

PHARMACIE MODERNE
PAMIERS

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE
DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÊNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

Librairie — Papeterie — Imprimerie

F. DAUPHIN

9, rue Delcassé — Annexe rue du Pont

FOIX

LIBRAIRIE GÉNÉRALE — ARTICLES DE BUREAU
PAPETERIE CLASSIQUE

FOURNITURES POUR LE DESSIN

POCHETTES DE COMPAS

Copies de Lettres — Presses à Copier

REGISTRES DE TOUTS FORMATS

MACHINES A ÉCRIRE ET FOURNITURES

Encres de toutes Marques

PAROISSIENS — MISSELS — MAROQUINERIE

ARTICLES POUR CADEAUX

Stylographes et porte-plumes réservoirs

APPAREILS ET FOURNITURES

PHOTOGRAPHIQUES

CARTES-POSTALES — PANORAMAS

ALBUMS — VUES DU PAYS

Correspondance des Messageries de Journaux

Hachette et de la Région

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Abonnements gratuits à tous les Journaux

Au Trésor du Ménage

FOIX

A. ROUSSET

VINS EN GROS

HUILES & SAVONS

DÉFIE TOUTE CONCURRENCE

Le Retour d'âge

pas sans inconvénient si on fait usage du
Mélange Ferrand's (Extrait de Virginie) « combiné »
avec le **Thé Ferrand's** (Tisane de Virginie).

Ce traitement ne constipe pas et ne contient
pas d'alcool ni de principes irritants. Il active
la circulation du sang et le purifie.

Envoi franco contre mandat de 4 fr. 50
adressé à la PHARMACIE MODERNE, PAMIERS.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
Corsets des meilleures marques
Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

LE BAIN VARECH

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

La Mer chez soi

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux: ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.

L'Ariège Pittoresque décline toute responsabilité
au sujet des annonces financières et autres.